



TERRITOIRE DU PAYS DE LORIENT - QUIMPERLÉ

TOILE ALIMENTAIRE CAHIER N°3 : LES MAILLONS INVISIBLES DE LA TOILE ALIMENTAIRE

FOCUS SUR LES ACTIVITÉS CONNEXES
FOCUS SUR LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ET
L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Caroline Le Neurès-Le Coq

02 97 12 06 68

Équipe projet :

Cécile Vauchez

Hélène Bouteloup

Rozenn Ferrec

Relecture : Gilles Poupard, Anne Brodin, Marina Rieux

Directeur de la publication : Gilles Poupard

ISSN 2118-1632

Président d'AudéLor : Pierre-Yves Dréan

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



**L'Europe s'engage
en Bretagne**

Cette étude a bénéficié d'un financement Leader.

Sommaire

Sommaire	2
Objectif et méthode	4
La toile alimentaire du pays de Lorient-Quimperlé : principaux enseignements	6
Un secteur économique majeur et structurant	6
La toile alimentaire des produits de la terre sur le pays de Lorient-Quimperlé	6
La toile alimentaire des produits de la mer sur le pays de Lorient-Quimperlé.....	10
Partie 1 - Les activités connexes : le soutien invisible de la filière alimentaire	12
1. Les activités connexes : les éléments à retenir	13
Des outils de production indispensables à la filière	13
Des prestataires spécialisés sur la production, des généralistes sur l'ensemble de la filière.....	14
2. Activités connexes : de quoi parle-t-on ?	15
3. Les outils de production indispensables à la filière.....	21
Machines : une fabrication mondialisée, une maintenance locale.....	21
Fournitures et équipements : entre grossistes spécialisés et production de niche.....	25
Automatisation et robotisation sur toute la filière	26
Emballages et étiquettes, des activités essentielles à la filière alimentaire	28
4. Des prestataires de services spécialisés, concentrés sur la production.....	30
La sélection génétique et la maîtrise de la reproduction : des leviers de performance pour l'élevage.....	30
Les vétérinaires : vigilance sur le pays de Lorient-Quimperlé.....	32
Analyse biologique, un acteur clé pour toute la filière alimentaire.....	34
Le conseil : un levier essentiel pour le fonctionnement de la production	35
Agrément, certification, norme, label : des garanties de qualité et de durabilité de la filière.....	35
Nettoyage, des enjeux sanitaires majeurs	37
Gestion et valorisation des déchets : un service réglementé	37
5. Les services généralistes : un soutien transversal à la filière alimentaire.....	38
Services comptables, financiers et assurances : une spécialisation sur les risques sectoriels.....	38
Les compétences, un enjeu stratégique pour la filière	40
Recherche et innovation : une spécialisation sur la pêche et les produits de la mer	41
Solutions numériques : des outils pour optimiser la filière	43
Partie 2 – Zoom sur la précarité alimentaire et l'insertion socio-professionnelle	45
1. Précarité alimentaire et insertion socio-professionnelle : les éléments à retenir.....	46
Précarité alimentaire : des risques bien présents, mais une mobilisation des acteurs locaux.....	46
La filière alimentaire, un réel levier d'insertion professionnelle et économique	47

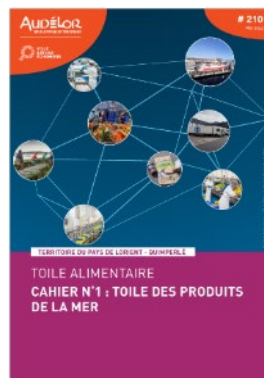
2. Précarité alimentaire, une réalité locale et des réponses diverses	48
La précarité alimentaire, qu'est-ce que c'est ?	48
Un risque élevé de précarité alimentaire sur 17 communes	49
L'aide alimentaire, des liens forts avec la toile alimentaire	51
77 sites dédiés à l'aide alimentaire	53
Un recours à l'aide alimentaire en augmentation.....	54
3. Les activités alimentaires, leviers d'insertion socio-professionnelle avec 253 postes	55
La production : un ancrage fort dans le maraîchage biologique et l'élevage	55
La transformation : des ateliers au service de l'emploi et des circuits courts	56
La consommation : des lieux engagés pour une alimentation accessible.....	56
Annexes	59

Objectif et méthode

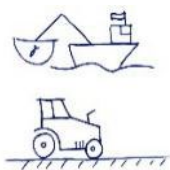
En automne 2022, AudéLor a lancé une étude sur la toile alimentaire du pays de Lorient-Quimperlé, en s'inspirant du concept de toile industrielle développé par l'AGUR, agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque. Ce modèle propose une représentation schématique des acteurs d'un territoire, connectés par des flux, des contrats ou d'autres relations spécifiques. Il permet d'appréhender les filières comme des systèmes ouverts, où les interactions entre acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, etc.) dessinent un écosystème dynamique.

Une cartographie exhaustive est irréaliste. Mais cette approche vise à obtenir une vision globale des acteurs et des flux les plus significatifs, offrant ainsi une perspective macroscopique utile pour comprendre des systèmes complexes (logiques de production, circuits de distribution, etc.) et les synergies entre acteurs.

En mai **2023**, un premier cahier a été publié présentant « La toile alimentaire des produits de la mer » communication #210. Il a été suivi en 2025, par un deuxième volet consacré aux **produits de la terre** (animaux et végétaux), communication #253. Ce travail a fait l'objet d'un financement du DLAL du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche Atlantique (FEAMPA).



Ces deux cahiers ont permis de traiter de l'ensemble de la chaîne de valeur :



Production :
pêche, cultures
marines, élevage,
productions végétales



Transformation



Distribution



Consommation

Les objectifs de ce travail au long cours sont :

- identifier les acteurs clés et les flux de matières alimentaires ;
- comprendre le fonctionnement de l'écosystème alimentaire local ;
- mettre en lumière les interdépendances entre secteurs et territoires ;
- mesurer l'impact économique de la filière des produits de la terre.

Ces travaux révèlent que les deux premiers volets de la toile alimentaire (mer et terre) doivent être complétés par une analyse :

- **des activités connexes** (logistique, services, innovation) qui soutiennent les filières principales et contribuent à leur résilience ;
- **des enjeux** liés à la précarité alimentaire et au rôle de la toile alimentaire comme levier d'insertion socio-professionnel.

Ces deux thématiques de travail sont l'objet principal de ce troisième cahier de la toile alimentaire du pays de Lorient-Quimperlé.

L'ensemble des travaux sur la toile alimentaire s'appuie sur :

- des entretiens qualitatifs avec des acteurs représentatifs : près d'une centaine d'entretiens formels et informels ;
- l'analyse de données statistiques ;
- la mise en perspective avec des études locales, régionales et nationales.

La démarche a été accompagnée et validée par un comité technique et un comité de pilotage.



La toile alimentaire du pays de Lorient-Quimperlé : principaux enseignements

Un secteur économique majeur et structurant

La filière alimentaire au sens large constitue le **premier employeur** du pays de Lorient-Quimperlé, avec **18 000 emplois salariés privés**, représentant **25 % de l'emploi total** du territoire. Cette filière se répartit principalement entre :

- 50 % des postes concentrés sur l'amont (production et transformation) ;
- 40 % sur l'aval (commerce de détail et restauration) ;
- 10 % dans le commerce de gros et la logistique.



La toile alimentaire des produits de la terre sur le pays de Lorient-Quimperlé

Trois écosystèmes interconnectés

La toile alimentaire locale s'articule autour de **trois systèmes complémentaires** :

1. **Le système intégré**, où un acteur (groupe coopératif comme Terres de l'Ouest ou Eureden, groupe industriel tel que LDC ou Bigard, ou encore enseigne de distribution comme Leclerc ou Intermarché) maîtrise tout ou partie de la filière.
2. **Le système lié aux importations**, dépendant d'approvisionnements étrangers (ex. : D'Aucy Saint-Thurien, Pomona, Cité Marine, Metro, Krill).
3. **Le système des indépendants**, composé d'une multitude de petits acteurs locaux.

Les deux premiers systèmes dominent le paysage économique du territoire, avec une **logique de filière longue** et une forte dépendance aux importations.

Un paradoxe : autonomie potentielle et dépendance réelle

Le territoire affiche un **niveau élevé d'autonomie alimentaire potentiel (282 %)**, seulement **8 % des produits consommés localement** sont effectivement produits et/ou transformés sur place. Cet écart s'explique par la **prédominance des systèmes intégrés et liés aux importations**, qui favorisent les circuits longs et les approvisionnements externes.

La production agricole : un secteur en mutation

Un recul global de l'activité

Entre 2010 et 2020, la production agricole a connu un **déclin** avec une baisse du **nombre d'exploitations**, des **cheptels** (bovins, porcs, volailles), des **effectifs agricoles**, et de la **valeur produite**. Seules les **surfaces agricoles** se maintiennent, avec **69 000 hectares** (soit 47 % du territoire).

L'élevage, pilier historique en déclin

L'élevage reste la **première activité agricole** du territoire :

- **60 % des surfaces, 50 % des emplois, et 67 % de la valeur** de la production ;
- **bovin lait** en tête, suivi par le porc et la volaille ;
- **recul global** des activités d'élevage, malgré leur poids historique.

Les **productions végétales**, bien que peu développées, sont en **progression**.

Polyculture-élevage : un modèle en crise

Le **modèle traditionnel de polyculture-élevage**, qui permettait une **autonomie relative** des exploitations (fertilisation des cultures par les déjections animales, alimentation du bétail par les cultures fourragères), est en **net recul**. Il est remplacé par une **spécialisation accrue**, entraînant :

- une **dépendance aux intrants** (engrais de synthèse, aliments pour animaux) ;
- une **fragilisation économique** des exploitations, soumise aux fluctuations des marchés et aux coûts des intrants.

Focus sur l'agriculture biologique

224 fermes sont engagées en agriculture biologique sur le pays de Lorient-Quimperlé, soit 20,8 % des fermes en 2024. Cela représente 7 800 hectares environ, soit 11,4 % de la surface agricole utile du territoire.



La transformation : une activité concentrée et spécialisée

Des activités tournées vers les protéines animales

Les activités de transformation agroalimentaire emploient **5 600 personnes**, avec une **forte orientation vers les protéines animales** avec 80 % des emplois.

50 % des emplois concernent la transformation de la viande, les **plats préparés** arrivent en deuxième position. Malgré la **prédominance du lait** dans la production agricole locale, la transformation laitière **est faible sur le territoire**. La transformation des légumes d'industrie est totalement **absente localement**.

Deux pôles majeurs de transformation

Les emplois de transformation sont **concentrés** dans deux zones : **Kervignac** et **Quimperlé**, avec plus de **1 000 salariés** chacune. Elles sont situées à **proximité stratégique** des axes routiers pour répondre aux enjeux logistiques.

Une intégration régionale forte

La toile alimentaire locale s'inscrit dans un **réseau régional dense**. Le **lait** produit localement est transformé sur les territoires voisins. Les **légumes d'industrie** et les **œufs** suivent la même logique.

Abattage et découpe : une concentration industrielle

L'abattage et la découpe des **gros animaux** (bovins, porcs, ovins, caprins) sont majoritairement assurés par de **grands industriels**. Les **abattoirs indépendants**, essentiels pour les éleveurs locaux, sont **peu nombreux et fragilisés**. Les collectivités s'impliquent de plus en plus pour **garantir l'accès à ces équipements** et soutenir les agriculteurs.

Des filières courtes minoritaires

Les filières courtes se caractérisent par la présence d'un seul acteur maximum entre le producteur et le consommateur.

Sur le pays de Lorient-Quimperlé, 25 % des exploitations agricoles commercialisent tout ou partie de leur production en circuit court, essentiellement en vente directe (pas d'intermédiaire). Les circuits courts sont principalement développés sur les légumes frais.

Parmi les exploitations en circuit court, 42 % transforment également leurs produits, avec une orientation forte vers les produits animaux (69 %).



La logistique : un maillon stratégique

Une implantation clé le long de la RN 165

Les acteurs de la logistique alimentaire, **indispensables au fonctionnement de la toile**, sont stratégiquement situés le long de la **RN 165**. Lorient, et notamment son **port de commerce** et sa **zone portuaire**, jouent un rôle central.

De nombreux sites logistiques sont utilisés par les **industriels locaux** (*Bigard, LDC, Cité Marine, D'Aucy*) pour le **stockage des matières premières** et la **gestion des produits finis**.

La consommation : des habitudes en évolution

Sur le territoire, les produits alimentaires sont consommés :

- 60 % à domicile (dont 10 % en produits bruts et 90 % en produits transformés) ;
- 40 % hors domicile (restauration).

Un réseau de commerce dominé par la grande distribution

Le territoire compte 180 commerces alimentaires généralistes. La **grande distribution** (établissement de 300 m² et plus) concentre **63 % des emplois** du commerce alimentaire. **80 % des produits alimentaires** consommés à domicile sont achetés en grande surface. Celles-ci s'approvisionnent à la fois auprès de **centrales d'achat** et de **fournisseurs locaux**.

Restauration : une dynamique contrastée

La **restauration traditionnelle** représente **47 % des emplois** du secteur, mais n'a progressé que de **+4 %** entre 2016 et 2023. La **restauration rapide**, avec **38 % des emplois**, a connu une **croissance très vive de +69 %** sur la même période.

La **restauration collective** (15 % des repas, soit **150 000 repas par jour**) joue un rôle social et économique majeur.



Toile alimentaire des produits de la terre sur le pays de Lorient-Quimperlé.
Communication AudéLor n°253, février 2025

Consulter l'étude complète sur www.audelor.com





La toile alimentaire des produits de la mer sur le pays de Lorient-Quimperlé

Un secteur stratégique pour l'emploi et l'économie locale

Fin de l'année 2024, les activités liées à la **pêche** et à la **transformation des produits de la mer** représentent **3 530 emplois**, faisant du pays de Lorient-Quimperlé le **deuxième territoire breton** pour cette filière, derrière le pays de Cornouaille. Ce secteur, à la fois historique et dynamique, s'articule autour de **deux écosystèmes distincts**, aux logiques et aux enjeux contrastés.

Deux écosystèmes complémentaires mais indépendants :

1. **L'écosystème historique**, ancré dans les activités locales de pêche et d'aquaculture. Composé d'une multitude d'acteurs, cet écosystème est caractérisé par une grande diversité de flux. Il représente moins de **40 % des emplois** du secteur. **Fragilisé** par le recul des activités de pêche (baisse des effectifs, des volumes débarqués, et de la flotte), il incarne pourtant le patrimoine maritime et l'identité économique du territoire.
2. **L'écosystème tourné vers les importations**, déconnecté de la pêche locale. Ce système traite des volumes importants de marchandises, impossibles à assurer par la pêche locale. Il s'approvisionne sur les marchés internationaux, avec des produits acheminés par cargos via les grands ports du nord de l'Europe. Il représente **60 % des emplois** et bien que moins ancré localement, il est **en développement**, tiré par la demande croissante en produits traiteurs de la mer.

Pêche et cultures marines : un secteur en mutation

Un recul des activités de pêche

Le pays de Lorient-Quimperlé fait face à une baisse **de l'activité halieutique**, marqué par une **diminution de la flotte de pêche**, une **baisse des effectifs de marins** et une **réduction des volumes débarqués**.

Le port de Lorient-Keroman, un atout stratégique

Le port de Lorient-Keroman occupe une place centrale grâce à :

- des **infrastructures portuaires complètes et accessibles** (quais, services de manutention, avitaillement, réparation) ;
- une **expertise reconnue** en tant que **place de marché** pour les produits de la mer.

La **criée de Lorient**, deuxième en importance après celle de Boulogne-sur-Mer, traite environ 18 000 tonnes de poissons par an : **5 000 tonnes** de produits issus de la **pêche côtière**, **5 000 tonnes** de produits issus de la **pêche hauturière**, **4 000 tonnes** de produits **importés**, **4 000 tonnes** de produits extérieurs.

L'aquaculture, un secteur fragilisé

Les **activités aquacoles** sont principalement orientées vers l'**ostréiculture**. Elles sont concentrées sur les zones côtières de la **Ria d'Étel** (à l'est) et des **fleuves Aven et Belon** (à l'ouest).

Le territoire compte par ailleurs **deux sites dédiés à la mytiliculture**, un à la **pisciculture**, et un à l'**élevage d'ormeaux**, illustrant la diversité des productions locales.

Les activités d'aquaculture, implantées en bord de côte subissent la **pression foncière** des autres activités littorales : tourisme, loisirs, logement. Elles sont également fragilisées par la dégradation de la qualité de l'eau avec la multiplication des interdictions sanitaires.

La transformation des produits de la mer : une filière structurée et créatrice d'emplois

La transformation des produits de la mer s'organise en **deux grandes étapes**, chacune jouant un rôle clé dans la chaîne de valeur :

- **la première transformation (mareyage)** consiste à découper, portionner et conditionner le poisson, qui reste frais. Elle représente **700 emplois**, concentrés sur des activités exigeant savoir-faire et rapidité. Ces activités sont aujourd'hui en repli en lien direct avec la baisse des tonnages débarqués ;
- lors de la **deuxième transformation**, le poisson est cuit, intégré dans des préparations culinaires, ou surgelé. Ces activités, **plus automatisées**, emploient **2 000 personnes**.

Une répartition géographique équilibrée

Les activités de transformation sont réparties sur **cinq pôles d'emploi majeurs** : Kervignac, Lanester, Lorient, Clohars-Carnoët et Groix.

Ces pôles bénéficient d'une **localisation stratégique**, proche des axes logistiques et des infrastructures portuaires, facilitant ainsi l'approvisionnement et la distribution des produits transformés.



Toile alimentaire des produits de la mer sur le pays de Lorient-Quimperlé.
Communication AudéLor n°210, mai 2023

Consulter l'étude complète sur www.audelor.com

Partie 1 - Les activités connexes : le soutien invisible de la filière alimentaire

1. Les activités connexes : les éléments à retenir

- Les activités connexes regroupent les fournisseurs et prestataires indispensables à la filière alimentaire, souvent méconnus mais structurants : fournisseurs spécialisés, prestataires de services, et services généralistes.
- Elles représentent plus de 2 000 emplois sur le territoire, répartis à 50 % entre fournisseurs de machines, emballages et services. Ils s'ajoutent aux 18 000 emplois identifiés liés au cœur de la toile alimentaire.
- La spécialisation croissante des acteurs (maintenance, conseil, sélection génétique) crée des dépendances pour les filières locales, notamment face aux crises internationales.

Des outils de production indispensables à la filière

- Les **équipements** (navires, machines agricoles) sont **fabriqués à l'international**, mais leur **maintenance** est assurée **localement**, avec des infrastructures dédiées (ex. : aire de réparation navale à Lorient).
- Des **équipements** toujours plus **technologiques** qui imposent des **compétences nouvelles** tant pour l'**utilisation** que pour la **maintenance**.
- Un **renouvellement des équipements** (navires de pêche et machines agricoles) nécessaire pour répondre aux défis climatiques, mais freiné par les **coûts élevés**.
- Un **marché de l'occasion** des machines et équipements (agricole et pêche) indispensable à la filière.
- Une **dépendance aux importations** pour les intrants agricoles et les équipements qui fragilise la filière et la rend plus sensible aux crises géopolitiques (guerre en Ukraine, en Iran).
- La demande en produits transformés et traiteurs stimule l'**innovation en emballages et étiquettes**, avec des acteurs locaux comme Trivium Packaging, Nutripack Ouest, et 4B Packaging.

Des prestataires spécialisés sur la production, des généralistes sur l'ensemble de la filière

- De nombreux prestataires positionnés en appui de la production :
 - **conseil** : l'accompagnement technique renforcé pour les agriculteurs est souvent porté par les coopératives agricoles (ex. : Eureden, Terres de l'Ouest). Il est de fait une composante du système intégré ;
 - **sélection génétique** : l'amélioration des performances animales est souvent portée via des coopératives (ex. : Gènes Diffusion, Innoval). Ces activités sont de plus en plus internationalisées ;
 - **vétérinaires** : le territoire compte 1 vétérinaire pour 50 exploitations, un taux bas, similaire au taux régional, des enjeux de recrutement dans un contexte d'épizooties récurrentes et multi-espèces (grippe aviaire, peste porcine africaine, etc.) ;
 - **analyse biologique** : les principaux laboratoires comme Inovalys et Labocéa sont le fruit de fusion de laboratoires. Ils réalisent entre autres des analyses biologiques indispensables à la sécurité sanitaire.
- Des **activités de conseil** en fort développement pour répondre aux enjeux d'évolution de la filière (économie d'énergie, d'eau, d'intrant, optimisation des process, bien-être animal...) mais qui **pèsent sur le modèle économique** et en particulier sur la production.
- La **sécurité sanitaire** est un enjeu transversal et primordial de la filière avec une multitude d'acteurs spécialisés : vétérinaires, analyse biologique, gestion des déchets, nettoyage, instances de contrôle et de certification.
- Les **réseaux comptables, bancaires et assurances** disposent de services dédiés à la filière alimentaire principalement sur le volet production agricole et pêche.
- Une **offre de formation** spécialisée peu développée sur le territoire, mais accessible à l'échelle régionale.
- Une **digitalisation** de la filière avec une majorité d'acteurs extérieurs au territoire.
- Des **acteurs de la recherche et du développement** principalement dédiés à la pêche et à la transformation des produits de la mer.

2. Activités connexes : de quoi parle-t-on ?

L'ensemble de la filière alimentaire repose sur un réseau de fournisseurs et de prestataires, souvent méconnus mais indispensables à son fonctionnement. Ces activités connexes, bien que discrètes, structurent la chaîne de valeur à chaque étape, de la production à la consommation.

Une organisation autour de deux grands types d'acteurs :

- fournisseurs de machines, d'équipements ou de consommables : industriels et grossistes spécialisés.
- prestataires de services : spécialisés ou généralistes, intervenant à tous les niveaux de la filière.

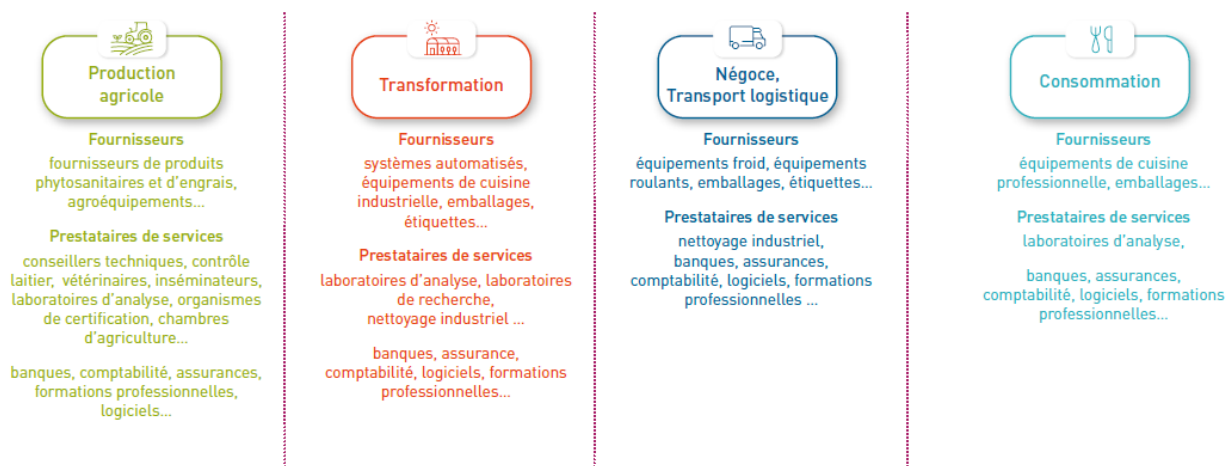


Schéma : AudéLor

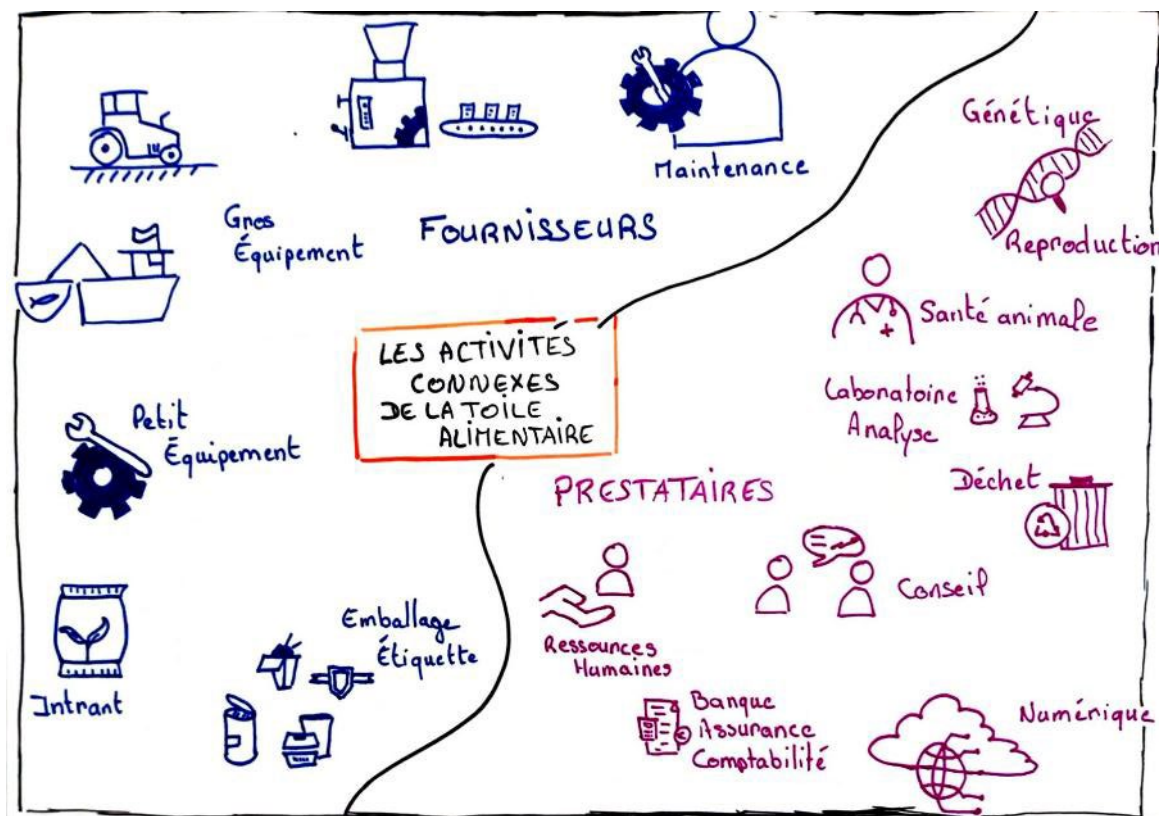


Schéma : AudéLor

Les fournisseurs

Le tableau page suivante recense les équipements et produits intermédiaires indispensables au bon fonctionnement de la filière alimentaire ainsi que leur niveau de présence sur le pays de Lorient-Quimperlé.

Les gros équipements sont ainsi majoritairement fabriqués hors du pays de Lorient-Quimperlé, mais également hors de France. Ils sont accessibles via des réseaux de concessionnaires, de grossistes ou d'installateurs.

Concernant les systèmes automatisés et la maintenance, le territoire est plutôt bien doté avec des entreprises spécialisées dans la conception, l'installation et la maintenance.

Les intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires, semences) sont largement produits à l'étranger et accessibles via des distributeurs locaux.

Enfin le territoire compte plusieurs entreprises d'emballages et d'étiquettes qui peuvent répondre aux besoins des entreprises de l'agroalimentaire et des métiers de bouche.



Tableau de recensement des fournisseurs spécifiques à la filière alimentaire

Production		Transformation	Négoce, transport logistique	Consommation : restauration
 Agriculture	 Pêche cultures marines			
Agroéquipement culture : tracteur, moissonneuse-batteuse, arracheuse, pulvérisateur Agroéquipement élevage : distributeur d'aliment, système de ventilation, salle de traite, robot de nettoyage...	Navires spécialisés : navire de pêche, ostréicole... Équipements de navigation : sonar, radar... Équipements de pêche : filet, câble, chalut, table ostréicole, poches ostréicoles	Équipements de cuisine professionnelle : four, rôtière, friture, cuisinière, chambre froide, frigo	Camion de transport Équipements de stockage : rack, chambre froide	Camion de transport Équipements de cuisine professionnelle : four, rôtière, friture, cuisinière, chambre froide, frigo
Engins de manutention				
Système automatisé : convoyeur industriel				
Maintenance des équipements				
Petits équipements				
Intrants : engrais, produits phytosanitaires, aliments pour bétail, semences végétales	Intrants : produits phytosanitaires, aliments poissons			
		Emballages - Étiquettes		

Fabrication locale / prestation locale	Accessible via un grossiste / prestation délocalisée sur le territoire
--	--

Source : AudéLor

Les prestataires de services

Le tableau ci-contre dresse un inventaire des services indispensables au fonctionnement de la filière alimentaire, en précisant leur niveau d'implantation sur le pays de Lorient-Quimperlé.

Plusieurs services, qu'ils soient spécialisés ou généralistes, bénéficient d'une forte présence sur le territoire :

- services spécialisés : conseil aux agriculteurs, santé animale, analyses biologiques, contrôle et certification, nettoyage ;
- services généralistes : comptabilité, banques et assurances, services liés à l'emploi (disposant de réseaux de proximité).

Certains services, bien que non implantés directement sur le territoire, y interviennent régulièrement depuis une base régionale. C'est le cas notamment de la sélection génétique et la reproduction ainsi que de la gestion des déchets.

Sur le volet formation, l'offre locale est complétée par des ressources régionales. Les formations spécialisées en agriculture et en pêche ne sont pas disponibles localement, mais restent accessibles à l'échelon régional. En revanche, le territoire propose des formations généralistes ou spécialisées adaptées aux besoins des acteurs locaux.

La majorité des solutions numériques dédiées à la filière alimentaire sont développées par des entreprises extérieures au pays de Lorient-Quimperlé.

Sur la dimension recherche, seul le secteur de la pêche bénéficie d'un appui local, grâce à la présence de laboratoires de recherche sur le territoire.

Les activités connexes de la toile représentent environ 2 000 emplois. Ils sont répartis à 50 % sur les fournisseurs des machines et d'équipements, la maintenance, les emballages et étiquettes et 50 % sur les activités de services.

Tableau de recensement des activités de prestations de la filière alimentaire

Production		Transformation	Négoce, transport logistique	Consommation : restauration
 Agriculture	 Pêche cultures marines			
Conseil à la production, utilisation des intrants, gestion de l'exploitation				
Vétérinaire				
Analyse biologique				
Sélection génétique / reproduction				
Agrément / Certification / Contrôle				
Nettoyage		Nettoyage industriel		Nettoyage industriel
Gestion des déchets				
Formations agricoles	Formations maritimes	Formations		
Banques assurance comptabilité				
Outils numériques dédiés				
Recherche et développement	Recherche et développement	Recherche et développement		
Emplois et gestion des ressources humaines				

Fabrication locale / prestation locale	Accessible via un intermédiaire / prestation délocalisée sur le territoire
--	---

Source : AudéLor

3. Les outils de production indispensables à la filière

La filière alimentaire s'appuie sur de nombreux équipements spécifiques aujourd'hui indispensables pour répondre aux exigences de productivité, de sécurité sanitaire, de conditions de travail et de réglementation.

Machines : une fabrication mondialisée, une maintenance locale



Navires de pêche

La construction navale dans le pays de Lorient-Quimper se concentre principalement sur les navires de surface militaires (Naval Group, Kership...), laissant la fabrication des bateaux de pêche à des chantiers européens voire internationaux. Les armements négocient directement avec ces chantiers pour la construction de nouveaux bateaux, qui reste toutefois relativement rare. Le **coût élevé de fabrication** constitue un frein majeur au renouvellement de la flotte de pêche, alors même que celui-ci est nécessaire pour répondre aux enjeux de modernisation. Ceux-ci incluent la décarbonation de la filière, l'adaptation au changement climatique, l'amélioration des conditions de travail et l'attractivité des métiers.

L'accès à l'activité de pêche se fait donc principalement par l'**achat de bateaux d'occasion**, ce qui rend les questions **d'entretien et de maintenance particulièrement importants**.

Le territoire dispose **d'infrastructures et d'acteurs industriels** capables d'assurer la **maintenance des navires de pêche**. L'**aire de réparation navale**, qui s'étend sur 7 hectares, peut accueillir jusqu'à 20 bateaux simultanément. Elle est équipée d'un élévateur à bateaux d'une capacité de 800 tonnes, ainsi que de divers équipements dédiés à la manutention des navires dont un chariot automoteur de grande capacité. Une trentaine d'entreprises spécialisées (mécanique, peinture, chaudronnerie, tuyauterie, usinage, etc.) intervient pour leur entretien représentant 200 emplois directs.

Les principales entreprises :

- Piriou Naval Services : entretien, réparation et transformation des navires ;
- Montfort Peinture Marine : spécialisée dans la peinture marine ;
- SLTIM : soudure, chaudronnerie ;
- Ateliers Mécaniques Lorientais : mécanique et la chaudronnerie marines et industrielles ;
- Hydrocorp : maintenance et réparation hydraulique ;
- Lorient Forge Marine : spécialisée dans les travaux de réparation, de chaudronnerie navale ;
- Le Dref : manutention.

Bien que la pêche ait longtemps constitué le principal soutien de l'activité de cette aire, les crises successives et le déclin de la flotte de pêche ont entraîné une **baisse de sa fréquentation par ce secteur qui reste toutefois au 2^e rang. Il représente 30 % de l'activité du site**. Désormais, d'autres secteurs, notamment les navires de travail, la grande plaisance, occupent une place croissante. Cette évolution ouvre des perspectives de diversification, mais soulève également des enjeux de préservation : les savoir-faire traditionnels liés à la pêche pourraient s'estomper, rendant plus complexe l'entretien des navires existants et fragilisant, à terme, la résilience de la filière.



Machines agricoles pour les cultures

La mécanisation des exploitations agricoles répond à des évolutions structurelles de l'agriculture :

- la pénurie de main-d'œuvre, notamment liée au déclin du nombre de chefs d'exploitation ;
- l'agrandissement des exploitations et l'augmentation des cheptels, qui nécessitent des outils adaptés à une production à plus grande échelle ;
- la spécialisation croissante des activités agricoles, exigeant des technologies ciblées et efficaces ;
- la réduction des coûts de production, en optimisant l'utilisation des ressources, en améliorant la productivité et en minimisant les pertes.

Le **marché des machines agricoles** dédiées aux cultures comprend des tracteurs, semoirs, moissonneuses-batteuses, pulvérisateurs, faucheuses, presses à balles, machines de récolte spécialisées, robots agricoles. Il est dominé par quelques constructeurs mondiaux, parmi lesquels figurent John Deere, New Holland, Fendt, Claas et Massey Ferguson. En France, seuls deux sites de production subsistent : Le Mans (Claas) et Beauvais (Massey Ferguson).

Sur le territoire du pays de Lorient-Quimperlé, plusieurs concessionnaires assurent la distribution de ces équipements :

- Sofimat à Riec-sur-Bélon (concessionnaire John Deere) ;
- Ets Gabillet à Plouay (concessionnaire New Holland) ;
- Bubry Agri à Bubry (concessionnaire Fendt).

Il existe également un marché important **de machines d'occasion**, avec des acteurs comme Agrilander Trader à Languidic. De nombreuses exploitations agricoles y ont recours.

Dans ce contexte de mondialisation, **l'accès aux pièces détachées** est un enjeu majeur, tant en termes de disponibilité que de coûts.

Les machines agricoles dédiées aux cultures deviennent toujours plus **technologiques et onéreuses**, représentant un **investissement lourd** pour les exploitations, en termes d'achat et d'entretien. Leur technicité croissante exige non seulement des **compétences accrues pour leur utilisation**, mais aussi pour **leur maintenance**. Cette évolution renforce le rôle des **Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA)**, qui mettent à disposition de leurs adhérents du matériel moderne mutualisé. Elles peuvent disposer de salariés qualifiés pour utiliser ces équipements. Les concessionnaires proposent également des **services de maintenance**.

Il existe un enjeu fort sur la main d'œuvre qualifiée pour la maintenance des machines, dans un contexte de vieillissement des actifs et d'un manque d'effectifs formés.

La présence toujours importante de carte électronique sur ces équipements amène des entreprises à développer des activités liées spécifiquement à ces composants, comme Breizélec à Châteaulin.

Les **entreprises de travaux agricoles** viennent compléter l'offre de service pour répondre aux besoins d'équipements et d'interventions spécialisés.

Il existe également des équipements spécifiques pour l'irrigation de cultures, qui deviennent de plus en plus précis et automatisés (capteurs, logiciels, etc.). Ils permettent une meilleure gestion de la ressource avec des économies d'eau et des gains de temps pour l'agriculteur avec la programmation à distance. Ces systèmes demandent de nouvelles compétences et des investissements plus importants, et génèrent des besoins en maintenance.

Des équipements de pointe dédiés à l'élevage

Pour les activités d'élevage, en particulier pour l'élevage hors sol, l'augmentation de la taille des cheptels par exploitation combinée à la baisse des effectifs, la montée des enjeux de **bien-être animal**, de **sécurité sanitaire** et de **traçabilité** requièrent des installations de plus en plus pointues : régulation thermique des bâtiments, ventilation, distribution automatique d'aliments, besoin énergétique des installations... Comme pour les machines agricoles, leur maintenance est un enjeu important pour assurer la **continuité des activités**.

Si la plupart des fabricants sont d'échelle internationale, plusieurs industriels locaux ont développé des solutions innovantes et sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques du secteur, par exemple :

- Armorica Esvan Matériel (Quimperlé) : conçoit des équipements agricoles sur mesure, notamment des distributeurs d'aliments et des robots de nettoyage ;
- Kerpont Rotomoulage (Lanester) : spécialisé notamment dans la fabrication et l'installation de distributeurs d'aliments pour le bétail, ainsi que de bacs de purification et de flotteurs pour l'aquaculture ;
- Copex (Caudan) : produit des presses à balles pour le conditionnement des fibres végétales ;
- Agriprotech (Quimperlé) : développe et commercialise des solutions d'effarouchement pour protéger les activités sensibles des oiseaux et animaux sauvages.

La plupart de ces entreprises, bien qu'actives dans plusieurs secteurs, couvrent également les besoins agricoles. Cette **diversification** se retrouve dans les constructions dédiées à l'élevage, où quelques acteurs se distinguent par leur expertise, comme LP Constructions à Quéven.

Les véhicules spécialisés

La filière alimentaire s'appuie sur une flotte diversifiée de véhicules spécialisés pour assurer la logistique des produits, du producteur au consommateur. Parmi ces véhicules, on retrouve notamment :

- les bétailières, dédiées au transport des animaux vivants ;
- les camions citernes alimentaires, conçus pour le transport de liquides (lait, jus, etc.) ;
- les camions frigorifiques, indispensables pour la chaîne du froid des produits frais.

En Bretagne, plusieurs fabricants sont positionnés dans la conception de ces véhicules spécialisés. C'est le cas, par exemple, de Vrac Plus et de Guitton tous deux basés dans les Côtes d'Armor, qui produisent des citernes alimentaires et des bétailières.

Sur le territoire du pays de Lorient-Quimperlé, trois entreprises se consacrent spécifiquement à la maintenance des fourgons et camions frigorifiques :

- Lamberet (Lorient) ;
- Carrosserie Kergroup (Rédéné) ;
- Émeraude Froid Service (Kervignac).

Ces acteurs locaux jouent un rôle clé dans la pérennité de la chaîne logistique alimentaire, en garantissant la fiabilité et la conformité des équipements de transport.

Refit et retrofit pour prolonger la durée de vie des équipements

Au regard des coûts d'investissement des équipements lourds : navires de pêche, machines agricoles. Leur modernisation passe aujourd'hui par des démarches de refit ou retrofit

- **refit** : rénovation, remise en état ou modernisation globale d'un équipement. Le but est souvent d'améliorer les performances, la sécurité ou le confort, tout en prolongeant la durée de vie de l'équipement.
- **retrofit** : intégration de nouvelles technologies ou équipements (souvent pour des raisons environnementales ou réglementaires) sans nécessairement toucher à la structure globale de l'équipement. Par exemple, remplacer un moteur diesel par un système hybride ou électrique, ou ajouter des capteurs modernes. Le retrofit est donc une forme de refit, mais plus ciblée sur la modernisation technologique.

Ces activités restent aujourd'hui peu développées sur le pays de Lorient Quimperlé et peuvent offrir des opportunités économiques pour le territoire, en particulier pour les secteurs de la réparation navale qui disposent d'infrastructures dédiées.

Fournitures et équipements : entre grossistes spécialisés et production de niche

L'accastillage et l'équipement de pêche : un réseau de grossistes spécialisés

Au-delà des navires, les activités de pêche en mer exigent des équipements spécifiques : matériel de pêche, accastillage, équipements de sécurité, dispositifs électroniques embarqués, vêtements de marin, etc. Pour répondre à ces besoins, de nombreux **grossistes spécialisés** sont implantés sur le territoire.

Parmi eux, on trouve Plastimo (Lorient), expert en accastillage, et Ouest Sécurité Marine (Lorient), spécialisé dans les équipements de sécurité embarqués à bord des navires. La Coopérative Maritime des Pêcheurs et Ostréiculteurs (CMPO), née de la volonté de pêcheurs et d'ostréiculteurs de **mutualiser** leurs achats, a développé une **activité de négoce** tout en proposant des **services dédiés** aux professionnels de la pêche et des cultures marines.

Par ailleurs, certains industriels se sont positionnés sur des **activités de niche** pour répondre aux besoins spécifiques du secteur. Tecnorope (Lorient, filiale de la CMPO) et Le Drezen (Lorient) disposent **d'ateliers dédiés à la confection sur mesure de gréements, chaluts et cordages techniques**. Si Tecnorope travaille quasi exclusivement pour la pêche, Le Drezen a diversifié ses activités en développant des produits pour le bâtiment et les loisirs. L'Atelier du Pêcheur (Lorient) est, quant à lui, spécialisé dans la réparation des filets de pêche.

La majorité de ces établissements est stratégiquement implantée à proximité du port de pêche, au plus près des activités halieutiques.



Les intrants agricoles : une forte dépendance aux importations

Le modèle historique de la polyculture-élevage, qui permettait aux exploitations d'être partiellement autonomes en alimentation animale et en engrais organiques, est aujourd'hui en net recul. La spécialisation croissante des exploitations agricoles renforce leur **dépendance aux intrants**, notamment pour les engrais minéraux et l'alimentation animale. En l'absence de l'élevage pour l'amendement des sols et des cultures fourragères pour nourrir les animaux, les exploitations doivent de plus en plus importer ces ressources, ce qui fragilise leur équilibre économique et leur résilience.

Les intrants se répartissent en quatre grandes familles : engrais, produits phytosanitaires, semences, alimentation et santé animale.

La majorité des **engrais chimiques** et des **produits phytosanitaires** sont produits hors de France, voire hors de l'Union européenne, ce qui accentue la **dépendance du territoire** aux importations et aux aléas géopolitiques. En 2022, la guerre en Ukraine a ainsi provoqué une hausse brutale des coûts de ces intrants, illustrant la vulnérabilité des exploitations face aux crises internationales.

Le marché des semences végétales est dominé par 4 groupes internationaux Bayer (Allemagne), Corveta (USA), Syngenta (Chine/Suisse), BASF (Allemagne). Ceux-ci contrôlent 56 % du marché mondial. Ces 4 groupes contrôlent par ailleurs 61 % du marché mondial des pesticides. Cette concentration génère une **dépendance** et une **fragilité** importante des activités agricoles françaises. La France compte toutefois une **coopérative en pointe sur les céréales et légumes** : Limagrain (Riom).

Des réseaux alternatifs se développent notamment sur les semences paysannes afin de limiter les risques liés aux importations et à l'uniformisation des cultures. Ce sont des semences issues d'une

population reproductibles par le cultivateur, et librement échangeables. Leurs volumes restent toutefois limités.

L'alimentation animale est également dépendante des marchés internationaux avec des tourteaux de soja et de colza majoritairement importés via le port de commerce.

La France est mieux placée sur la **santé animale** avec 3 groupes dans le top 10 des entreprises du secteur : Ceva Santé Animale (leader français, 6^e mondial) notamment sur les volailles et porcs, Virbac et Vetoquinol. Ce marché est plutôt en expansion, avec notamment le secteur des vaccins en forte croissance. Il est cependant fortement dépendant d'autres pays, les vaccins et les antibiotiques ou antiparasitaires étant majoritairement produits par des laboratoires étrangers.

Pour s'approvisionner en intrants, les agriculteurs disposent de plusieurs canaux, chacun offrant des avantages spécifiques :

- les **coopératives agricoles** (Eureden, Terres de l'Ouest, Cooperl, Terrena, Agrial) : elles bénéficient d'un taux d'intégration élevé, notamment en Bretagne, et permettent aux agriculteurs de mutualiser leurs achats pour obtenir des conditions avantageuses.
- les **groupements d'achat de producteurs** (comme le GAL Loudéac) : en générant des volumes importants, ces structures permettent de négocier les prix et de réduire les coûts.
- les **négociants indépendants** (comme Douar Appro) : multifournisseurs, ils proposent une partie de produits locaux et sont souvent sollicités par des exploitations de taille modeste ou en complément des coopératives.
- les **plateformes en ligne** : elles offrent la possibilité de comparer les prix et de bénéficier d'une livraison rapide, répondant ainsi aux besoins d'efficacité et de réactivité.

La tendance actuelle est à la **diversification des canaux d'approvisionnement**, afin d'optimiser les achats et de réduire les risques liés à la dépendance à un seul fournisseur.



Automatisation et robotisation sur toute la filière

Le territoire du pays de Lorient-Quimper abrite un écosystème d'entreprises spécialisées dans la conception, la fabrication et l'installation de machines et équipements automatisés pour la filière alimentaire. Ces acteurs proposent des solutions sur mesure, adaptées aux besoins des industriels de l'agroalimentaire, artisans et professionnels de la restauration.

Entreprises 100 % dédiées à la filière alimentaire

Plusieurs sociétés locales développent des **équipements spécialisés** pour répondre aux besoins spécifiques du secteur :

- SDTN Cooking (Kervignac) et Becam (Lanester) : conception de lignes automatisées et de manèges de cuisson pour la production de pâtes liquides (crêpes, galettes, pancakes, blinis...), destinées aux industriels et artisans ;
- Pani Ouest (Mellac) : aménagement complet de fournil, laboratoires, frigos et magasins pour les boulangeries-pâtisseries ;
- 56 Équipements Grandes Cuisines (Caudan) : conception et installation de cuisines professionnelles pour la restauration commerciale, collective et les métiers de bouche ;
- ATI-Ouest (Hennebont) : installation et maintenance de machines de conditionnement.

Entreprises polyvalentes avec une expertise agroalimentaire

D'autres acteurs, bien que polyvalents, disposent d'une **expertise reconnue dans l'agroalimentaire**, par exemple :

- Fives Syleps (Lorient et Ploemeur) : optimisation des flux de production grâce à des solutions automatisées notamment pour l'agroalimentaire et la distribution ;
- Guelt (Quimperlé) : développement de systèmes automatisés pour l'industrie agroalimentaire ;
- ABCIS Industries (Quimperlé) : conception de convoyeurs industriels adaptés aux lignes de production agroalimentaire ;
- West Arc (Mellac) : fabrication de machines de nettoyage haute pression pour l'agriculture et l'agroalimentaire ;
- ScotT Automation (Ploemeur) : automatisation de processus, notamment pour le secteur de la viande ;
- Ortis (Quéven) : tuyauterie industrielle pour les installations agroalimentaires ;
- Hydrofluid Technologie (Lorient) : conception et installation de systèmes hydrauliques pour les lignes de production ;
- Breizh Réfrigération (Caudan) : chambres froides et systèmes de réfrigération sur mesure ;
- Btech Industrie (Quimperlé) : maintenance et dépannage d'équipements industriels.

Les systèmes automatisés permettent d'optimiser les temps de production et de réduire les coûts. Les équipements conçus répondent aux exigences sanitaires et réglementaires strictes du secteur agroalimentaire. Les solutions proposées s'adressent aussi bien aux grands industriels qu'aux artisans, renforçant la compétitivité de la filière locale.

L'installation d'atelier de transformation à la ferme requiert également des compétences spécifiques, même si certains agriculteurs se lancent dans l'autoconstruction. Quelques entreprises, hors territoire, ont développé un savoir-faire reconnu, et interviennent sur toute la France telles l'atelier Aster (56), Fermalab (32), Mon Labo Fermier (10) ou encore PanoLabo (40).

Emballages et étiquettes, des activités essentielles à la filière alimentaire

L'augmentation de la demande en produits transformés dans la consommation courante, ainsi que les plats traiteurs et à emporter stimule le besoin en emballages innovants et adaptés. Les exigences réglementaires (traçabilité, informations nutritionnelles, etc.) rendent les étiquettes indispensables pour la conformité et la communication produit.

Le territoire compte plusieurs acteurs spécialisés dans la conception, la fabrication et la distribution d'emballages et d'étiquettes pour l'agroalimentaire et la restauration.

Dans le pays de Lorient-Quimperlé, on dénombre quatre établissements dédiés à la production d'emballages pour l'industrie agroalimentaire et la restauration :

- Trivium Packaging (Moëlan-sur-Mer) : fabrication de boîtes métalliques pour l'agroalimentaire ;
- Nutripack Ouest (Mellac) : production de barquettes alimentaires en plastique pour l'industrie et la restauration collective ;
- Faerch (Caudan) : conception de barquettes alimentaires en plastique ;
- Guy Le Gall (Rédéné) : spécialiste du sertissage.

Ces entreprises, souvent filiales de grands groupes internationaux, desservent une clientèle variée, allant des acteurs locaux aux marchés internationaux.

Armor Emballages (Caudan) est un grossiste spécialisé dans la vente d'emballages alimentaires pour les métiers de bouche et les commerces de proximité. Il couvre l'ensemble de la Bretagne.

Le territoire abrite également deux acteurs clés dans la conception d'étiquettes :

- 4B Packaging (Kervignac) : fabrication d'étiquettes industrielles pour l'agroalimentaire ;
- Autajon Labels (Lorient) : spécialiste des étiquettes pour produits frais et ultra-frais, ainsi que pour l'industrie agroalimentaire.

La complexité croissante de la réglementation sur l'étiquetage alimentaire renforce l'importance de ces entreprises. Leur expertise permet aux industriels de répondre aux exigences légales tout en valorisant leurs produits.

Ce secteur emballage – étiquette représente **près de 400 emplois** sur le pays de Lorient-Quimperlé.



Les activités connexes de la toile alimentaire : les 73 principaux fournisseurs sur le pays de Lorient-Quimperlé



Dans le cadre de l'analyse des activités connexes de la filière alimentaire du pays de Lorient-Quimperlé, les entreprises ont été classées en deux catégories distinctes, selon leur **degré de dépendance à la toile alimentaire locale** :

- les **entreprises dépendantes** (39) qui ont une activité directement liée à la toile alimentaire du territoire. Leur fonctionnement, leur chiffre d'affaires ou leur modèle économique reposent en grande partie sur les dynamiques locales de la filière alimentaire ;
- les **entreprises indépendantes** (34) qui ont une activité très majoritairement déconnectée de la toile alimentaire locale. Leur champ d'action est souvent national ou international, ou la filière alimentaire ne représente qu'une part marginale de leur activité globale.

La localisation des principaux fournisseurs de la filière alimentaire fait apparaître la densité des activités présentes sur le pays Lorient-Quimperlé. Si de nombreuses entreprises sont dépendantes de la toile alimentaire locale, elles sont également nombreuses à travailler avec d'autres territoires ou d'autres secteurs d'activité.

4. Des prestataires de services spécialisés, concentrés sur la production

La filière alimentaire fait appel à de multiples prestataires de service. La production agricole concentre de nombreux services dédiés : sélection génétique et reproduction, vétérinaire, conseil. D'autres services spécialisés interviennent sur toute la filière : analyse biologique, gestion des déchets.



La sélection génétique et la maîtrise de la reproduction : des leviers de performance pour l'élevage

La performance de la production agricole repose de plus en plus sur la **sélection génétique** et la **maîtrise de la reproduction**, qui permet l'amélioration des performances animales : augmentation de la production (lait, œufs, etc.), amélioration de la qualité de la viande, renforcement de la rusticité des espèces.

En ce qui concerne les gros bovins, cela permet également de diffuser rapidement la génétique des meilleurs mâles, tout en réduisant les risques sanitaires et les coûts, grâce à l'absence de mâles au sein des troupeaux.

Ces techniques, largement adoptées dans les élevages bovins laitiers et porcins, nécessitent le recours à des **structures spécialisées** et une **formation des éleveurs**, notamment pour la détection des chaleurs.

Ces activités s'appuient sur des techniques scientifiques de pointe, entraînant une **spécialisation des acteurs** selon le type de production : bovins, porcs et volailles.

Le travail de sélection génétique et de reproduction est réalisé par :

- des coopératives d'éleveurs comme Gènes Diffusion, Innoval, Cooperl en France ;
- des entreprises privées comme Hendrix Genetics (Pays-Bas), Aviagen (All) ;
- des organismes publics comme l'INRAE, IDEL, IFIP.

Sur chaque segment de marché, les acteurs se regroupent, avec une concentration très marquée à l'échelle nationale et internationale (cf. tableau en annexe page 59).

Le secteur de la **volaille est entièrement dominé par 3 groupes internationaux** : Tyson Foods (USA), EW Group (Allemagne) et Hendrix Genetics (Pays-Bas). Cette concentration s'est accélérée ces dernières années, avec le rachat de Cobb-Vantress par Tyson Foods et d'Aviagen par EW Group. Elles possèdent les souches génétiques de poulets de chair et de pondeuses les plus répandues mondialement. Cette **forte concentration** crée une **dépendance** et une **fragilité** pour toute la filière, tant en termes d'approvisionnement que de diversité et de résistance des espèces.

Sur certaines filières, le **modèle coopératif** permet à la France de garder une autonomie dans le processus de **sélection génétique** et de **reproduction** en particulier pour les élevages bovins, porcins et caprins :

- Innoval, groupe coopératif de 30 000 éleveurs français, propose des services en amont de l'élevage, de la génétique à la reproduction, en passant par le conseil et la gestion sanitaire, principalement pour les bovins. Basé en Ile-et-Vilaine, ses techniciens interviennent également sur le pays de Lorient-Quimperlé avec une antenne à Bannalec ;
- Gènes Diffusion, groupe coopératif d'éleveurs français, est spécialisé dans les secteurs bovin, porcin et équin. La région Bretagne dispose d'une implantation à Rennes, avec une antenne à Mellac. Il a développé sa propre solution logiciel pour les accouplements.

La sélection génétique : comment ça marche ?

Étape 1 : créer des "lignées pures" (les grands-parents)

- Des éleveurs ou des centres spécialisés élèvent des animaux **très sélectionnés** ; (ex : une vache qui donne 10 000 litres de lait/an).
- Ces animaux sont **testés** (performance, santé, comportement) et seuls les meilleurs sont gardés pour la reproduction.
- Des **lignées pures** sont obtenues (ex : des taureaux dont toutes les descendantes deviendront des productrices de lait hautement performantes).

Étape 2 : croiser pour obtenir des reproducteurs (les parents)

- Les experts **croisent des animaux issus de différentes lignées pures** afin de produire des **reproducteurs commerciaux** (ex : un taureau dont les filles donneront 9 000 litres de lait/an).
- **Ces reproducteurs sont ensuite proposés aux éleveurs** pour améliorer leurs troupeaux.

Étape 3 : vendre aux éleveurs (la commercialisation)

Les éleveurs achètent soit :

- **la semence** (ex : sperme de taureaux sélectionnés) pour inséminer leurs vaches ;
- **des animaux reproducteurs** (ex : des génisses déjà gestantes).

Les troupeaux s'améliorent génération après génération !



Les vétérinaires : vigilance sur le pays de Lorient-Quimperlé

En 2025, le pays de Lorient-Quimperlé compte 27 cabinets vétérinaires (sur 120 en Bretagne). Les cabinets vétérinaires peuvent exercer différentes activités :

- « canine » : chiens, chats et autres animaux domestiques ;
- « rurale » : ruminants (bovins, caprins, ovins) ;
- « équine » : chevaux, ânes ;
- « autres » : activités liées à l'élevage de porcs et volailles (groupements et/ou activité libérale).

Seulement 3 cliniques vétérinaires ont une activité mixte (animaux de compagnie et d'élevage) :

- Groupe Vétérinaire des 2 Vallées : 2 cliniques sur Bubry et Plouay, avec 8 vétérinaires en activité mixte ;
- 1 clinique à Languidic : 6 vétérinaires en activité mixte.

Le groupe Eureden dispose de son propre réseau de vétérinaires conseil. Des vétérinaires hors territoire interviennent également auprès des fermes du pays de Lorient-Quimperlé. On peut citer notamment le Groupe de Santé Animale du Blavet : il regroupe 6 cabinets vétérinaires à proximité du territoire (Pontivy, Locminé, Guénin, etc) et propose des services aux élevages.

Chaque élevage doit désigner un **vétérinaire sanitaire, indispensable pour obtenir les certificats sanitaires**, et donc pour le bon fonctionnement des activités d'élevage. À l'échelle du pays de Lorient-Quimperlé, 747 exploitations avec une activité d'élevage nécessitent un vétérinaire, soit 70 % des exploitations locales (contre 75 % en Bretagne).

Le ratio vétérinaires/exploitations est de 14 vétérinaires pour 747 exploitations, soit **1 vétérinaire pour 50 exploitations**. Ce ratio relativement faible, similaire à l'échelle régionale et nationale, **menace la pérennité des filières d'élevage ainsi que la santé animale, dans un contexte sanitaire tendu** avec des épizooties récurrentes et touchant les différentes espèces (bovins, porcs, volailles).

Bien que le nombre total de vétérinaires ait progressé entre 2020 et 2024, la Bretagne a enregistré **une baisse de 7,9 % du nombre de vétérinaires ruraux** sur la même période. Cette tendance s'explique principalement par le **faible taux d'installation** de professionnels dédiés à l'activité rurale, ainsi que par **l'abandon progressif de cette spécialisation** au profit des animaux de compagnie jugée moins contraignante (garde, gestion des urgences, déplacement, contention d'animaux...). Cette situation pose un enjeu majeur : maintenir, voire renforcer, l'offre de services vétérinaires sur le territoire, afin de **préserver l'activité d'élevage** et, par conséquent, la production locale.

Vétérinaire rural et vétérinaire sanitaire : une profession, deux fonctions

Les vétérinaires jouent un rôle essentiel dans trois domaines : la santé animale, la santé publique, et la sécurité sanitaire de l'alimentation. Leurs activités s'articulent autour de deux fonctions principales, un même vétérinaire pouvant exercer ces deux fonctions.

Le vétérinaire rural, en exercice libéral, assure les soins réguliers et d'urgence aux animaux, conseille les éleveurs dans la gestion sanitaire de leurs troupeaux, réalise les bilans nécessaires à la délivrance de médicaments. En fonction de son équipement, il peut être en mesure de réaliser certaines analyses, notamment sur la qualité du lait.

Le vétérinaire sanitaire est habilité par le préfet, il a une mission réglementaire et de santé publique (prophylaxie, visites sanitaires obligatoires, certifications, etc.) dans le cadre du mandat sanitaire.

Chaque élevage doit désigner un vétérinaire sanitaire, indispensable pour obtenir les certificats sanitaires, et donc pour le bon fonctionnement des activités d'élevage.



Analyse biologique, un acteur clé pour toute la filière alimentaire

Les enjeux de sécurité sanitaire occupent une place centrale dans la filière alimentaire, de la production à la consommation. Pour y répondre, des **laboratoires d'analyses agréés**, publics et privés, interviennent à chaque étape, garantissant la qualité et la conformité des produits.

Deux acteurs majeurs, issus de la **mutualisation d'établissements publics**, se distinguent en Bretagne :

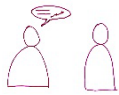
- Inovalys : né du regroupement des laboratoires départementaux de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire et du Morbihan, il couvre un large périmètre d'analyses en santé animale, environnement et en alimentation. Il dispose d'un laboratoire à Lorient ;
- Labocéa : résultant de la fusion des laboratoires départementaux des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du laboratoire municipal de Brest Métropole, il intervient également sur les enjeux de sécurité sanitaire et environnementale.

Ces deux structures, **accréditées et agréées**, réalisent des analyses microbiologiques, physico-chimiques et nutritionnelles, au service des professionnels de l'élevage, de l'agroalimentaire et des métiers de bouche.

Certaines filières bénéficient de laboratoires dédiés, comme celle du lait. MyLab, basé à Janzé, dispose d'un agrément spécifique pour réaliser des analyses liées au paiement du lait à la qualité, au service des éleveurs et des laiteries.

Des **groupes privés**, tels que UpSciences (Saint-Nolff), Phytocontrol (Rennes) et Eurofins (Nantes), complètent cette offre en proposant des services d'analyse biologique à l'ensemble des opérateurs des filières agricoles, agroalimentaires, mais aussi des secteurs des eaux, cosmétiques, pharmaceutiques et phytopharmaceutiques.

Ce maillage de laboratoires, publics et privés, permet de couvrir l'ensemble des besoins en matière de **sécurité sanitaire, de traçabilité et de conformité**, assurant ainsi la qualité des produits tout au long de la chaîne alimentaire.



Le conseil : un levier essentiel pour le fonctionnement de la production

La spécialisation des productions agricoles, le recours croissant aux intrants impose des techniques de plus en plus précises, exigeant des **compétences spécialisées**. Pour répondre à ces besoins, les fonctions d'accompagnement technique se développent afin de soutenir les exploitations agricoles dans l'optimisation de leurs pratiques et la gestion quotidienne. Cela peut aller de l'analyse de parcelles à la commercialisation, en passant par les questions de bien-être animal ou d'économies de ressources.

Plusieurs structures jouent un rôle clé dans ce domaine :

- les **coopératives agricoles** ont renforcé leurs services d'appui technique pour leurs adhérents. Parmi elles, on trouve : Eureden (avec ses réseaux DistriVert et Point Vert), Terres de l'Ouest, Terrena ;
- les **acteurs institutionnels**, tels que les Chambres d'Agriculture et les groupements d'agriculteurs bio, proposent des formations et des ateliers pour aider les agriculteurs à maîtriser ces nouvelles techniques ;
- des **entreprises privées indépendantes**, comme Kemeva Conseil à Pontivy, « Isagri » ou « Piloter Sa Ferme » (Pleinchamp) proposent des services de conseil variés, que ce soit en termes d'optimisation des productions, de gestion administrative, etc. Ces services se développent dans un souci de réduction des coûts de production, mais également d'indépendance des exploitations.

Agrément, certification, norme, label : des garanties de qualité et de durabilité de la filière

La filière alimentaire est encadrée par divers agréments, normes, certifications et labels. Ils poursuivent différents objectifs : garantir la sécurité alimentaire, le bien-être animal, la traçabilité des produits et le respect de l'environnement. Pour assurer leur application, des acteurs accompagnent les professionnels du secteur.

L'agrément est une autorisation administrative obligatoire, délivrée par une autorité publique (ministère de l'Agriculture, Direction générale de l'alimentation, etc.). Elle atteste du respect des exigences légales en matière d'hygiène, de sécurité ou de traçabilité. Les Directions départementales de la protection des populations (DDPP) contrôlent le respect de ces exigences.

Exemples d'agréments : sanitaire pour les élevages, abattoirs, boucheries, transport, entrepôts, etc., phytosanitaire pour l'utilisation de pesticides, pour le transport d'animaux vivants, la restauration collective (cantines, Ehpad), les laboratoires d'analyse alimentaire.

Les agriculteurs et les conseillers (comme ceux de la coopérative Eureden) détiennent souvent un certificat Certiphyto pour l'utilisation de produits phytosanitaires.

La **norme** est un document technique approuvé par un organisme reconnu définissant des exigences pour garantir la qualité, la sécurité ou la performance d'un produit, service ou processus. Par exemple, l'AFNOR délivre et contrôle les normes ISO.

Exemples de normes : ISO 22 000 pour garantir la sécurité des denrées alimentaires, EN 12830 pour assurer le transport des denrées réfrigérées...

Les normes ne sont pas toujours obligatoires, sauf quand elles sont intégrées à la réglementation. Elles peuvent faire l'objet d'une démarche volontaire, pour assurer une meilleure reconnaissance du produit ou du savoir-faire. De nombreuses entreprises du territoire les appliquent, pour la norme ISO 22 000 on peut citer entre autres Eurial, Charcuterie du Blavet, etc.

La **certification** est une reconnaissance officielle, délivrée par un organisme accrédité (AFNOR Certification, Ecocert, Agence Bio, etc), attestant qu'un produit, service ou processus respecte une norme ou un référentiel.

Exemples de certifications : AB pour l'Agriculture Biologique, IFS/BRC pour la sécurité alimentaire, ATP pour le transport de denrées réfrigérées, HVE pour la Haute Valeur Environnementale...

Sur le territoire de Lorient-Quimperlé, 224 fermes sont certifiées en agriculture biologique. La coopérative Eureden a une démarche d'engagement de l'ensemble des fermes légumières vers le HVE. Terres de l'Ouest s'est tournée vers la certification « Zéro résidu de pesticides ».

Le **label** est un signe distinctif informant le consommateur sur une qualité spécifique (origine, mode de production, etc.). Souvent basé sur une norme, son objectif est à la fois marketing et informatif. Il est délivré et contrôlé par divers acteurs, on peut notamment citer l'INAO ou encore des organismes certificateurs indépendants comme Ecocert ou Veritas.

Exemples de labels : Origine France Garantie, Appellation d'origine protégée - AOP, indication d'origine protégée - IGP (origine géographique), Label Rouge (qualité), MSC/ASC (pêche et aquaculture durable), Breizhmer (origine bretonne et qualité des produits de la mer),

Au niveau local, Scapêche et Capitaine Houat sont labellisés MSC Pêche Durable, l'Armement APAK est labellisé Ocean Approved et Breizhmer. Les coopératives Eureden et Terres de l'Ouest ont entrepris une démarche d'audit des élevages vers le bien-être animal. Ty Producteurs dispose du label Bleu Blanc Cœur.

Les organismes de contrôle peuvent être publics ou privés. Le contrôle via les organismes publics est essentiellement réalisé par les DDPP, en ce qui concerne les agréments sanitaires et les labels de qualité ou d'origine. Les organismes de contrôle privés indépendants sont principalement implantés hors du pays de Lorient-Quimperlé, mais présents en Bretagne via des bureaux ou antennes :

- APAVE (Lanester) ;
- Dekra Industrial (Gouesnou) ;
- Véritas (Auray) ;
- AFNOR (Le Rheu).

Ces outils ont pour objectifs communs de protéger les populations (consommateurs, professionnels, riverains), le bien-être animal et l'environnement. Cependant, la multiplicité de ces dispositifs peut nuire à leur lisibilité pour les consommateurs.

Nettoyage, des enjeux sanitaires majeurs

Le nettoyage industriel dans le secteur alimentaire est un enjeu majeur, bien au-delà de la simple propreté visuelle. Il s'agit d'une nécessité opérationnelle critique pour garantir la **sécurité alimentaire et la santé publique**. Le secteur est soumis à des normes strictes qui imposent des protocoles de nettoyage et de désinfection rigoureux (HACCP).

Plusieurs entreprises du territoire proposent des **interventions spécialisées sur l'agroalimentaire** : GSF propreté services (Lanester), SIHL (Hennebont), Armor Nettoyage (Caudan), etc.

Si le lavage et la désinfection des bâtiments agricoles sont souvent réalisés par les agriculteurs, des sociétés se sont spécialisées dans ce secteur en particulier sur l'élevage avicole mais aussi porcin. Les enjeux sanitaires sont très forts, que ce soit pour éviter la propagation de maladies ou de respect des normes. Ils interviennent généralement sur l'ensemble de la Bretagne voire le Grand Ouest par exemple Clean Prestations (Loudéac), Nethram (Ille-et-Vilaine) ou encore Volailles Services (Rostrenen).



Gestion et valorisation des déchets : un service réglementé

La **gestion** et la **valorisation** des déchets d'élevage et de l'industrie agroalimentaire constituent une **activité strictement réglementée**. Pour la période 2025-2027, l'opérateur agréé pour assurer ce service sur toute la Bretagne est Secanim, la filiale du groupe Saria, qui dispose d'un site dédié à Arzano. Le groupe Saria intervient tout au long de la filière alimentaire puisque ses filiales collectent également les déchets de la filière pêche et aquaculture, de la transformation, de la distribution et de la restauration. Elle dispose de sites de valorisation à Concarneau et dans les Côtes-d'Armor.

Cette activité répond à deux défis principaux :

- **sécurité sanitaire** : prévention des épidémies (PPA, grippe aviaire, etc.), avec une traçabilité renforcée, notamment pour la filière volailles ;
- **réduction de l'impact environnemental** : valorisation des sous-produits via la méthanisation, production de compost ou farines animales, contribuant ainsi à une économie circulaire.

Elle s'inscrit dans un cadre de renforcement des normes sanitaires et d'une volonté de maîtrise des coûts pour les éleveurs, afin de concilier performance économique et durabilité environnementale.

La collecte, le tri et le recyclage des déchets agricoles (emballages vides, produits phytosanitaires non utilisés, films plastiques, etc.) est organisée par Adivalor, un éco-organisme agréé par l'État. Il agit pour les agriculteurs, distributeurs et industriels afin de réduire l'impact environnemental des déchets et promouvoir l'économie circulaire.

5. Les services généralistes : un soutien transversal à la filière alimentaire

Les **services généralistes** (banques, assurances, comptabilité, conseil, solutions numériques) sont indispensables au fonctionnement quotidien des entreprises de la filière alimentaire. Bien que leur offre soit généraliste, certains acteurs ont développé une expertise sectorielle pour répondre aux besoins spécifiques des producteurs agricoles, pêcheurs et transformateurs.



Services comptables, financiers et assurances : une spécialisation sur les risques sectoriels

Comptabilité : un accompagnement sur mesure

Plusieurs **cabinets comptables** proposent des **services spécialisés** aux acteurs de la filière alimentaire en particulier sur la production agricole, la pêche et les cultures marines :

- Cerfrance Brocéliande (Caudan) : réseau spécialisé dans l'accompagnement des producteurs terre et mer ;
- Cogedis (Hennebont) : développe des services dédiés au secteur agricole ;
- Icoopa (Lorient, Plouay, Quimperlé, Languidic) : propose des solutions pour les agriculteurs et les métiers de bouche ;
- Orcom (Hennebont) : offre une expertise aux exploitations agricoles, aux entreprises de l'agroalimentaire et de la restauration.

Il existe également de nombreux cabinets comptables généralistes, qui accompagnent les entreprises de la filière alimentaire (transformation, logistique, restauration), mais aussi bien d'autres secteurs.

Le rôle d'expert-comptable évolue de plus en plus vers le **conseil à la gestion d'entreprise**. Il devient un partenaire de proximité du chef d'entreprise.

On note par ailleurs un phénomène de **concentration** du secteur. Pour faire face aux besoins d'investissement important du secteur avec entre autres le déploiement de la facturation électronique et le développement de l'intelligence artificielle.

Établissements bancaires : des conseillers dédiés

Certaines banques proposent des conseillers et des offres spécialisés pour accompagner les projets agricoles et halieutiques :

- Crédit Agricole : leader historique des prêts agricoles et maritimes (ex. : financement des robots de traite, des navires de pêche) ;
- Crédit Maritime, intégré dans la Banque Populaire Grand Ouest : expert des financements pour la pêche et l'aquaculture (ex. : achat de licences, modernisation des bateaux) ;
- Banque Populaire Grand Ouest et Crédit Mutuel : solutions adaptées aux TPE/PME de la transformation (ex. : prêts pour les ateliers de mareyage).

Assureurs : une couverture des risques sectoriels

Les assureurs interviennent sur des risques spécifiques aux filières :

- risques climatiques : sécheresse, grêle, gel, inondations, tempêtes, etc. ;
- risques sanitaires : épidémies animales (ex. grippe aviaire, peste porcine), maladies des cultures ;
- risques économiques : chute des prix, perte de revenus (ex. assurance récolte) ;
- risques matériels : incendie, vol, bris de matériel agricole.

L'État et l'Union européenne (via la politique agricole commune) subventionnent une partie des cotisations pour rendre les assurances plus accessibles. Par exemple, jusqu'à 65 % de subvention pour l'assurance récolte. En cas de catastrophe majeure (ex. gel printanier), l'État peut déclarer l'état de calamité agricole et indemniser partiellement les agriculteurs, même non assurés. Le régime des calamités agricoles est progressivement remplacé par un système d'indemnisation de solidarité nationale pour les cultures non assurées. Le groupement de réassurance conjointe permet de mutualiser les risques et proposer des primes plus justes.

Certaines coopératives créent des fonds mutualisés pour couvrir des risques non assurables ou compléter les indemnisations en cas de sinistre, en particulier sur les légumes d'industrie (ex. perte de récolte due à un aléa non couvert par l'assurance classique).

Plusieurs acteurs ont développé une expertise sur les risques agricoles, les plus implantés localement sont :

- Groupama : spécialisé dans les risques climatiques (grêle, tempêtes) et les épidémies animales (ex. : grippe aviaire) ;
- Pacifica (groupe Crédit Agricole) : assurances pour les récoltes et les pertes de rendement (ex. : sécheresse sur solutions numériques : des outils pour optimiser la filière.

L'assurance récolte en France

En 2022, seules 17 % des surfaces agricoles utiles étaient couvertes par une assurance récolte en France, essentiellement sur des productions céréalières. Ce faible taux s'explique notamment par un coût élevé des assurances, ainsi que la complexité des contrats. Aujourd'hui, ce sont plutôt les grandes exploitations qui ont tendance à s'assurer. Le gouvernement incite fortement les agriculteurs à assurer leurs productions pour garantir la pérennité des exploitations, en mettant notamment en place une bonification des indemnisations pour les exploitations assurées.



Les compétences, un enjeu stratégique pour la filière

Recrutement dans la filière alimentaire : des solutions sur-mesure

De nombreux acteurs de la filière alimentaire rencontrent des **difficultés persistantes en matière de recrutement**. Dans le secteur agricole, ces enjeux sont particulièrement marqués. Ils sont liés à :

- la **diminution du nombre de chefs d'exploitation** et le **recul de l'aide familiale**, qui réduisent la main-d'œuvre disponible sur les fermes ;
- l'**évolution des modes d'organisation du travail**, marquée par une plus grande rigidité des horaires salariés et une moindre solidarité entre exploitations, notamment en raison de l'éloignement géographique des sièges d'exploitation.

Pourtant, des solutions existent, portées par **une tradition d'innovation et de mutualisation** dans les formes d'emploi dans le secteur. Afin de répondre aux contraintes de saisonnalité et de travail à temps partiel, des structures se sont organisées pour proposer des alternatives adaptées sous forme de groupement d'employeurs :

- Seremor (Morbihan) ou le Service de remplacement (Finistère), permettent d'assurer la continuité des activités agricoles, notamment en cas d'absence temporaire des exploitants (maladie, congés, formation, etc.) ;
- Solutis emploi (Morbihan) ou Partag'emploi (Finistère) proposent des emplois à temps partagé, qui offrent une flexibilité précieuse pour les agriculteurs, en adaptant les contrats aux besoins ponctuels ou saisonniers.

Ces initiatives illustrent comment **l'innovation sociale et organisationnelle** peut atténuer les tensions sur le marché du travail agricole, tout en préservant la viabilité des exploitations.

Les professionnels peuvent également s'appuyer sur les services départementaux de l'ANEFA (Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture). Celle-ci intervient dans la **promotion des métiers agricoles et l'accompagnement des employeurs**, en facilitant l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi.

Pour faire face à la variabilité de leur activité — qu'il s'agisse de la saisonnalité ou d'activités dépendantes des conditions météo — les acteurs de l'agroalimentaire s'appuient largement sur les **agences d'intérim**. Ce secteur représente d'ailleurs un vivier d'opportunités majeur pour l'intérim, notamment sur le territoire du pays de Lorient-Quimperlé.

Certaines agences ont même choisi de s'implanter directement au cœur des sites de production pour optimiser leur réactivité. C'est le cas, par exemple, de Randstad Inhouse, qui a établi une présence stratégique au sein d'Halieutis.

Peu de formations dédiées à la filière alimentaire sur le territoire

Le pays de Lorient-Quimperlé **ne propose pas de formations spécifiques** liées aux productions agricoles, à la pêche ou aux cultures marines sur son territoire. Cependant, des établissements proches offrent des parcours adaptés à ces secteurs :

- le lycée maritime d'Étel (proche du territoire) propose des formations spécialisées dans la pêche et les cultures marines ;
- les formations agricoles les plus proches sont dispensées dans les établissements de Locminé, Gourin, Ploërmel, Pontivy, Redon, Questembert, Elliant.

La spécialisation des exploitations entraîne également une spécialisation des formations, avec des implantations uniques sur le territoire national : l'Avipôle à Ploufragan [22], la formation cidricole en Normandie, etc.

Les coopératives agricoles proposent des formations à leurs adhérents aussi bien sur la production, l'utilisation des produits phytosanitaires, la réglementation ou la gestion.

Restauration et métiers de bouche, une offre peu développée

Quatre organismes du territoire, basés à Lorient, forment aux **métiers de la restauration** : Agora, CFA Ville de Lorient, Lycée Marie Le Franc, GRETA. Ces structures forment moins d'une centaine de personnes par an.

Le CFA de la Ville de Lorient propose également des **cursus spécifiques aux produits de la mer** : poissonnier, employé polyvalent des produits de la mer, employé spécialisé en produits alimentaires.

Les réseaux consulaires Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat proposent également des formations à leurs ressortissants.

Certaines formations non spécialisées offrent néanmoins des débouchés dans les activités de la filière alimentaire :

- le CEFCM à Lorient propose des **formations de capitaine et de mécanicien**, applicables aux métiers de la pêche ;
- les parcours en **maintenance industrielle**, mécanique et automatisme ouvrent des opportunités dans le secteur agroalimentaire. Plusieurs établissements proposent ainsi des formations : lycées Colbert, Saint Joseph-La Salle, Roz Glaz, Émile Zola, pôle formation de l'IUMM, l'AFPA mais également l'Université Bretagne Sud sur des cursus d'ingénieurs ;
- le territoire compte par ailleurs 2 organismes de formation spécialisés sur **le transport et la logistique** : AFTRAL (Lorient/Kervignac) et ECF Roudault (Hennebont).



Recherche et innovation : une spécialisation sur la pêche et les produits de la mer

Les outils de **recherche et d'innovation** du territoire sont principalement **orientés vers les enjeux liés à la pêche et aux produits de la mer**.

La station IFREMER de Lorient abrite **deux laboratoires majeurs** :

- un laboratoire dédié au contrôle de la qualité des eaux et du milieu marin, dont les travaux sont étroitement liés aux activités conchyliques ;
- le Laboratoire de Technologie et Biologie Halieutique (LTBH), qui mène des recherches appliquées et fondamentales.

La station dispose également d'un bassin d'essai pour les engins de pêche, un espace collaboratif qui accueille scientifiques, professionnels de la pêche, équipementiers industriels, enseignants des lycées maritimes et universitaires.

Les laboratoires de l'Université Bretagne Sud (UBS) développent des thématiques de recherche aux applications directes pour le secteur de la pêche (plastiques biosourcés, biodégradables ou recyclables), mais aussi pour la construction navale et la maintenance des navires, y compris ceux dédiés à la pêche. Trois laboratoires sont particulièrement impliqués :

- IRDL (Institut de Recherche Dupuy de Lôme) ;
- Lab-STICC (Laboratoire en Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance) ;
- LBCM (Laboratoire de Biotechnologie et Chimie Marines).

Le plateau technique ComposiTic, spécialisé dans les matériaux composites, complète ce dispositif.

L'entreprise Seabird (Larmor-Plage) se distingue en se positionnant au cœur de cet écosystème en concevant des filets de pêche en plastique biosourcé et biodégradable. L'entreprise collabore activement avec les professionnels du secteur et participe à plusieurs programmes de recherche en lien avec la pêche et les cultures marines.

ID Mer, centre technique axé sur la valorisation des co-produits issus des produits de la mer, joue un rôle clé dans l'économie circulaire du secteur. Cependant, son avenir est aujourd'hui incertain.

Enfin, **l'INRAE** (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) est présent sur le territoire avec deux unités de recherche :

- une station de comptage des poissons migrateurs à Pont-Scorff ;
- une unité associée à l'Ifremer à Lorient, renforçant les synergies entre recherche halieutique et environnementale.

La Chambre d'Agriculture de Bretagne dispose également de 4 stations expérimentales sur la région. Elles bénéficient aux exploitations du pays de Lorient-Quimperlé. Elles permettent de tester et valider des techniques innovantes (agronomie, élevage, agroéquipements) pour les agriculteurs. Leurs objectifs sont d'améliorer la productivité, réduire l'impact environnemental, et adapter les pratiques aux enjeux climatiques et réglementaires, tout en accompagnant la transition agroécologique.

- Station de Trévarez (29), en production laitière
- Station d'Auray (56), en maraîchage
- Station de Kerguehennec (56), en productions végétales
- Station de Crécom (22), en porcs et vaches allaitantes (viande)

Solutions numériques : des outils pour optimiser la filière

À l'image de l'économie dans son ensemble, la filière alimentaire est concernée par la **digitalisation** des activités et par la **dématérialisation** des procédures.

Le pays de Lorient-Quimperlé abrite plusieurs éditeurs de logiciels et solutions numériques dédiés aux acteurs de la filière alimentaire. Ces outils couvrent des besoins variés : gestion, logistique, traçabilité et commercialisation :

- CGI (Larmor-Plage) : développe des solutions logicielles pour la grande distribution ;
- Akanea (Larmor-Plage) : propose des logiciels spécialisés pour le fret, le transport, le dédouanement et l'agroalimentaire ;
- Coopeo (Lorient) : spécialisé dans les logiciels métiers pour la boulangerie et la restauration (ex. : gestion des commandes pour les boulangeries artisanales) ;
- SRA Ouest (Ploemeur) : accompagne les entreprises agroalimentaires dans la digitalisation de leur production (ex. : suivi des lignes de transformation chez Cité Marine) ;
- VetoNetWork (Lorient) : propose un conseil et un accompagnement pour les entreprises du secteur de la santé animale et les cliniques vétérinaires dans leur stratégie digitale.

Le Conseil Général de l'alimentation de l'agriculture et de espaces ruraux a par ailleurs réalisé un travail sur **l'impact de l'intelligence artificielle (IA)** sur l'agriculture et l'agroalimentaire. Le rapport publié en novembre 2025 souligne que l'IA peut optimiser les rendements, réduire les intrants, simplifier la charge administrative et renforcer la résilience face au changement climatique.

Les solutions d'IA en agriculture sont déjà diversifiées (robotique, agriculture de précision, outils d'aide à la décision), mais **leur maturité varie selon les filières**. Les grandes cultures et l'élevage laitier sont en avance, tandis que les petites filières restent en retrait. Les startups, coopératives et acteurs publics structurent un marché concurrentiel, malgré des freins comme l'accès aux données et la fiabilité des algorithmes.

Aujourd'hui, l'agriculture représente 15 % du marché mondial de la robotique, soit près de 15 milliards d'euros dont un tiers représenté par les systèmes de guidage autonome, un autre tiers par les robots d'élevage et un tiers pour les drones et les robots de désherbage (source INRAE). Les économistes prévoient une augmentation de 15 à 48 milliards d'euros du marché mondial du robot agricole entre 2025 et 2030.



Les activités connexes de la toile alimentaire : les principaux prestataires sur le pays de Lorient-Quimperlé



Le pays de Lorient-Quimperlé compte de **nombreux prestataires qui travaillent en lien direct** avec la toile alimentaire locale. Il s'appuie également sur des prestataires régionaux qui interviennent localement sur des fonctions essentielles au fonctionnement de la toile. Les activités liées aux outils numériques sont les plus indépendantes de la toile locale.

Partie 2 – Zoom sur la précarité alimentaire et l’insertion socio-professionnelle

1. Précarité alimentaire et insertion socio-professionnelle : les éléments à retenir



Précarité alimentaire : des risques bien présents, mais une mobilisation des acteurs locaux

- La précarité alimentaire est une situation où des individus ou ménages n'ont pas un accès régulier à une alimentation saine, équilibrée et socialement acceptable, en raison de contraintes économiques, sociales ou géographiques.
- La précarité en France touche à 71 % des femmes, 46 % des personnes seules, 33 % de familles monoparentales. 22 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire ont un emploi et 1 sur 5 est retraité.
- Une évaluation de la précarité alimentaire par 4 dimensions :
 - contraintes économiques (revenus, coût de la vie) ;
 - environnement alimentaire appauvri (accès physique aux commerces) ;
 - information alimentaire insuffisante (manque de conseils nutritionnels) ;
 - isolement social (solitude, exclusion).
- 17 communes affichent un risque élevé, et 5 communes (Scaër, Bubry, Quistinic, Gâvres, Guilligomarc'h) présentent le risque le plus élevé de précarité alimentaire, cumulant facteurs économiques et sociaux.
- 77 sites d'aide alimentaire sur le pays de Lorient-Quimperlé, concentrés sur les pôles urbains de Lorient et Quimperlé.
- 19 structures assurent des distributions de colis, 9 de repas et 7 sont des épiceries sociales et solidaires.
- Les acteurs locaux de la toile alimentaire sont impliqués dans la lutte contre la précarité alimentaire à travers des dons de produits invendus (industriels de l'agroalimentaire, grossiste, grande distribution et commerce de détail), et des partenariats dédiés (Biocoop, producteurs locaux).



La filière alimentaire, un réel levier d'insertion professionnelle et économique

- La filière alimentaire est un levier d'insertion professionnelle pour les publics fragiles avec deux types d'acteurs : Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).
- Les structures d'insertion sont positionnées sur tous les maillons de la chaîne : production, transformation, consommation.
- Des activités de production ancrées dans le maraichage bio et l'élevage : 7 fermes maraichères et 90,5 hectares cultivés avec 134 emplois soit 20 % des effectifs des salariés agricoles.
- Des productions écoulées en vente directe ou qui approvisionnent des restaurations collectives locales.
- Des activités de transformation diversifiées : légumerie, boucherie, mareyage, conserverie.
- Les structures d'insertion approvisionnent aussi l'aide alimentaire (ex. : Les Paniers de la Mer pour les banques alimentaires, Optim'ism avec les paniers solidaires).
- Des lieux de restauration solidaire qui emploient des travailleurs en situation de handicap : Le Mesclun et Ty Pouce.

2. Précarité alimentaire, une réalité locale et des réponses diverses

La précarité alimentaire, qu'est-ce que c'est ?

La précarité alimentaire désigne une situation où des individus ou des ménages n'ont pas un accès régulier et suffisant à une alimentation saine, équilibrée et socialement acceptable. Le niveau de revenus, la structure du ménage, la précarité économique ou encore l'isolement sont différents facteurs à prendre en considération.

Elle peut se manifester par :

- un accès limité à des aliments de qualité ;
- une dépendance à l'aide alimentaire (épiceries sociales, banques alimentaires) ;
- des choix alimentaires contraints (privilégier des aliments peu coûteux mais peu nutritifs) ;

Elle peut avoir des conséquences graves sur la santé et le bien-être des individus concernés.

Ce phénomène est amplifié par les crises économiques, sociales et sanitaires récentes (COVID-19, inflation, etc.). En Bretagne, comme ailleurs, ce phénomène touche particulièrement les populations vulnérables (familles monoparentales, retraités, travailleurs pauvres, étudiants).

Selon la dernière enquête de l'Insee sur la privation matérielle et sociale en 2025 publiée en avril 2026, 11,2 % de personnes soit 7,8 millions de Français et Françaises déclarent ne pas pouvoir manger de la viande, du poisson ou un équivalent végétarien tous les deux jours pour des raisons financières. Ce chiffre est en progression de près de 4 points depuis 2020, avec les deux années de forte inflation en 2022 et 2023.

Quatre dimensions à prendre en compte

Quatre chercheurs de l'observatoire des solidarités alimentaires de l'Hérault ont construit un outil de caractérisation des risques de précarité à l'échelle locale à partir de données ouvertes, accessibles à tous. Cette méthode prend en compte quatre dimensions dont le croisement établit un indice de présomption de précarité alimentaire. Vous retrouvez tous les détails en annexe page 60.

AudéLor a appliqué cette méthode sur le pays de Lorient-Quimperlé afin de rendre compte des communes où le risque de précarité alimentaire est le plus élevé.

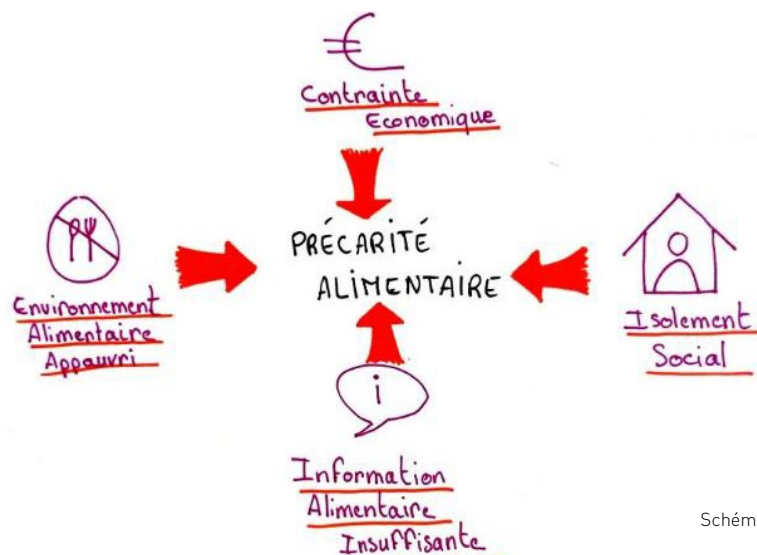
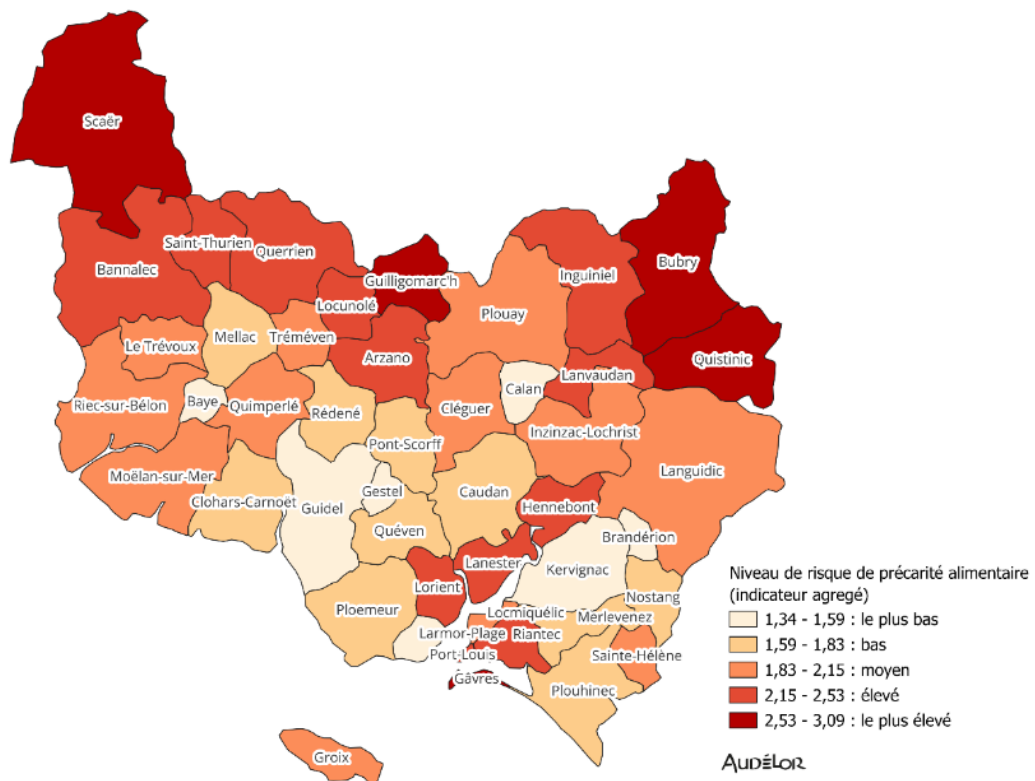


Schéma : AudéLor

Un risque élevé de précarité alimentaire sur 17 communes

Les risques de précarité alimentaire liés à un cumul de facteurs de risque dans les communes du pays de Lorient-Quimperlé



Sources : INSEE RP et BPE, DRESS, AudéLor – Traitement : AudéLor, mars 2026

Note de lecture : la commune de Caudan présente un risque « bas » sur l'indicateur agrégé des quatre dimensions de la présomption de précarité alimentaire à l'échelle du pays de Lorient-Quimperlé.

Cinq communes en risque le plus élevé

La carte révèle une répartition inégale des niveaux de précarité alimentaire sur le territoire. Les communes sont classées en cinq catégories de risque, allant de « le plus bas » (de 1,34 à 1,59) à « le plus élevé » (de 2,53 à 3,09). On observe que :

- **les 5 communes les plus exposées** (en rouge foncé) sont **Scaër, Bubry, Quistinic, Gâvres et Guilligomarc'h**, avec des scores supérieurs à 2,53. Ces territoires cumulent plusieurs facteurs de risque, notamment économiques et sociaux ;
- **24 communes à risque élevé** (en orange et rouge clair) comme **Lorient, Lanester, Hennebont, ou Inguiniel** présentent des scores entre 2,15 et 2,53, souvent liés à des contraintes économiques et à un isolement social marqué ;
- **17 communes les moins exposées** (en jaune et beige) comme **Larmor-Plage, Gestel, ou Clohars-Carnoët** affichent des scores inférieurs à 1,83 ce qui suggère une moindre vulnérabilité.

Les contraintes économiques sont le facteur dominant

Les contraintes économiques pèsent **deux fois plus que les autres** dans le calcul du risque global, conformément à la méthodologie. Les communes comme **Bubry, Gâvres ou Quistinic** affichent des scores élevés dans cette catégorie, reflétant une précarité financière marquée. À l'inverse, **Larmor-Plage, Ploemeur, Guidel et Clohars-Carnoët** sont moins touchées par ce facteur grâce à un niveau de vie plus élevé.

L'isolement social : un risque sous-estimé ?

Certaines communes comme **Gâvres, Lorient, Groix, Port-Louis ou Hennebont** présentent un isolement social élevé, souvent lié à des populations vieillissantes, des ménages de personnes seules ou des ruptures familiales (familles monoparentales). **Larmor-Plage** et **Locmiquélic** affichent des scores significatifs, malgré un risque global modéré. Sur ces communes, l'isolement social ne doit pas être négligé comme un facteur de vulnérabilité.

L'environnement alimentaire appauvri, ou l'accès aux denrées

Les communes rurales comme **Guilligomarc'h, Gâvres, Quistinic et Lanvaudan** ou **Locunolé** souffrent d'un accès limité à une offre alimentaire diversifiée, aggravé par des contraintes de mobilité du fait d'un éloignement des services alimentaires. En revanche, **Lorient** et **Lanester**, plus urbaines, bénéficient d'une meilleure accessibilité aux commerces, mais d'autres facteurs économiques et sociaux maintiennent leur risque global élevé.

Information alimentaire insuffisante, marquée dans certaines communes

Ce facteur est particulièrement marqué à **Gâvres** et **Quistinic**, où le manque d'offre de soins limite l'accès à l'information nutritionnelle. Les communes comme **Baye** ou **Moëlan-sur-Mer** montrent des scores intermédiaires, indiquant un besoin d'offre de soins plus diversifiée notamment en lien avec la nutrition (généralistes, diététiciens...).

L'ensemble des indicateurs de précarité pour chaque commune du pays de Lorient-Quimperlé est disponible en annexe page 62.

L'aide alimentaire, des liens forts avec la toile alimentaire

Les banques alimentaires collectent, stockent et distribuent des denrées. Les entreprises privées peuvent fournir un appui logistique et matériel, un appui humain (mécénat de compétences) et faire don de denrées alimentaires.

La distribution aux personnes se fait via des associations locales indépendantes telles Languidic Solidarité ou la Société de Saint-Vincent-de-Paul à Lorient, les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale), et les grands réseaux caritatifs (Secours Populaire, Croix-Rouge française, Secours catholique, etc.).

Les sources d'approvisionnement sont multiples :

- les produits issus des Fonds Sociaux Européens (FSE+) et distribués notamment via les banques alimentaires ;
- les produits financés par l'État français (Crédit National pour les Épiceries Sociales), à destination des épiceries sociales et solidaires et distribués notamment via les banques alimentaires ;
- les dons d'entreprises (industriels, commerçants, producteurs agricoles...) : par exemple,
 - Eurial décline les produits non conformes mais consommables à destination des banques alimentaires ;
 - Pomona, Bigard ou encore Laïta ont un partenariat avec les banques alimentaires ;
 - Eureden, STEF ou encore Métro disposent d'un partenariat avec les Restos du Cœur.
- les dons de particuliers via notamment les collectes organisées par les grandes surfaces locales (Carrefour, Leclerc, Intermarché, Super U) ;
- les achats directs auprès des producteurs ou distributeurs.

L'aide alimentaire fait appel aux circuits courts et longs, aux produits locaux lorsque cela est possible. Mais elle nécessite des approvisionnements en volumes suffisants.

Il existe des partenariats forts avec les grandes surfaces locales, pour récupérer et redistribuer les invendus alimentaires. Ces produits non vendus mais encore consommables sont collectés et redistribués via les épiceries sociales, les colis alimentaires et les repas solidaires. On constate cependant une concurrence avec les rayons anti-gaspi et les structures comme ToGoodToGo, avec une baisse des dons.

A noter

En 2016, la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire a rendu obligatoire le don des invendus pour les supermarchés de plus de 400 m².

Les acteurs institutionnels jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la précarité alimentaire :

- les collectivités locales coordonnent des aides alimentaires et soutiennent les associations via des subventions et/ou des locaux ;
- les CCAS sont en charge de la gestion des aides d'urgence, de l'accompagnement social, de la distribution alimentaire, ainsi que des épiceries sociales et solidaires ;
- l'État et les Départements financent des dispositifs d'urgence et soutiennent des projets locaux via des appels à projets.

L'action des CCAS est renforcée par des partenariats avec des acteurs comme Mady & Co qui mettent à leur disposition une cuisine partagée, permettant aux publics fragiles de cuisiner des produits locaux à moindre coût, tout en renforçant les liens sociaux. Le partenariat avec Optim'ism permet de proposer des paniers de légumes à un tarif solidaire à destination des publics fragiles.

Solaal Bretagne est une association qui facilite la mise en relation entre les donateurs des filières agricoles et agroalimentaires (producteurs, coopératives, industriels) et les structures d'aide alimentaire (CCAS, associations, épiceries sociales). Elle organise des collectes de produits agricoles et agroalimentaires (légumes, lait, viandes) pour les redistribuer aux associations locales.

L'association **Aux goûts du Jour** propose des ateliers de cuisine et de conditionnement de produits issus de dons agricoles et agroalimentaires, avec des personnes en situation de précarité alimentaire pour leur propre consommation, dans des lieux de transformation alimentaire déjà existants.

La logistique est un point clé de l'aide alimentaire, à tous les maillons de la chaîne. En effet, les produits destinés à l'aide alimentaire doivent être acheminés vers les structures, puis redistribués aux associations. Cela nécessite des moyens importants en termes de transport et de logistique, avec des infrastructures spécifiques pour le frais et le sec notamment. Les fréquences de collecte peuvent être importantes, en général hebdomadaires.

Les acteurs de l'aide alimentaire dans la toile alimentaire du pays de Lorient-Quimperlé

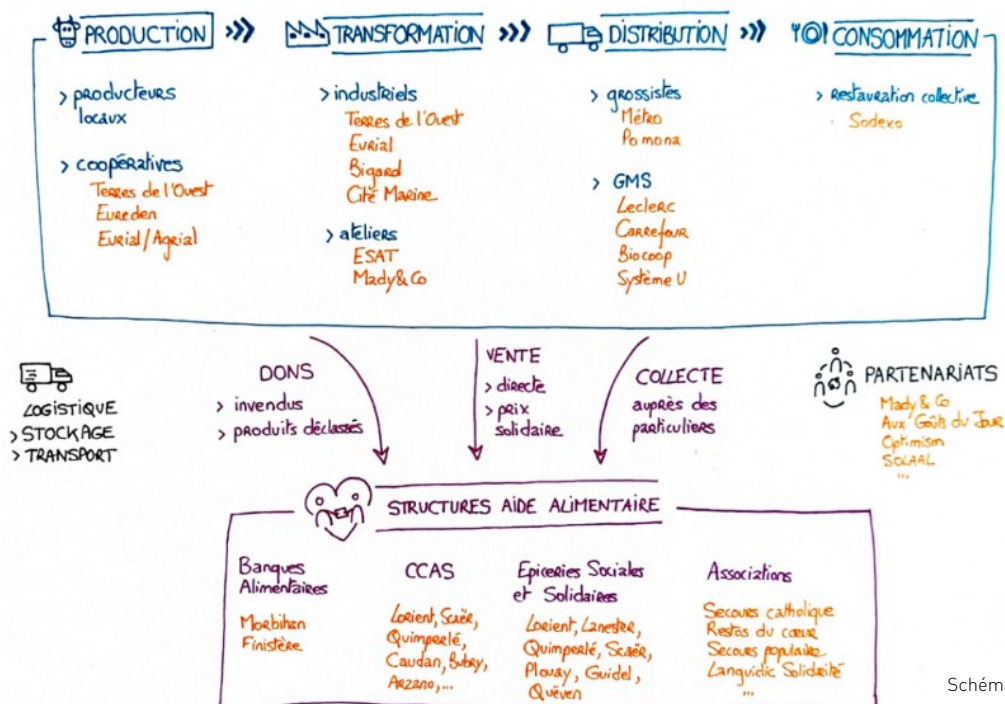
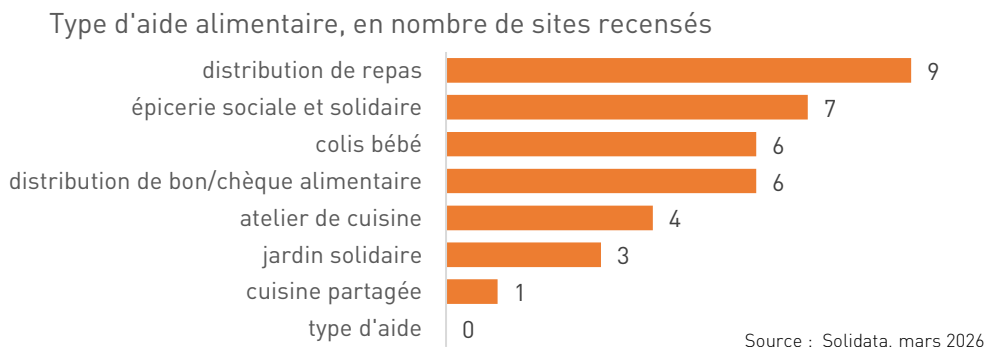


Schéma : AudéLor

77 sites dédiés à l'aide alimentaire

Il existe 77 sites de services d'aide alimentaire, proposés par 22 structures d'aide alimentaire sur le pays de Lorient-Quimperlé. Celles-ci sont concentrées sur les pôles urbains principaux :

- 19 structures sur Lorient Agglomération, concentrées sur Lorient ;
- 3 structures sur Quimperlé Communauté dont deux sur Quimperlé.



L'offre d'aide alimentaire prend des formes variées avec notamment :

- 19 sites de distribution de colis ou paniers alimentaires ;
- 9 sites de distribution de repas ;
- 7 épiceries sociales et solidaires.

Il existe des sites fixes, mais également des camions itinérants notamment en zone rurale comme le Kafe Baba du Secours Catholique.

Les épiceries sociales et solidaires, souvent gérées par les CCAS, fonctionnent grâce à des partenariats avec les banques alimentaires, des grandes surfaces et les producteurs locaux, qui fournissent invendus, dons ou produits à tarif solidaire. Ces structures combinent vente à prix modéré et un lieu d'activités favorisant l'insertion sociale et professionnelle (ateliers culinaires, conseils nutritionnels). Le dispositif a vocation à soulager financièrement, de manière ponctuelle, les personnes concernées. C'est également un lieu de convivialité et de lien social.

Quelques exemples :

- l'épicerie sociale de Quimperlé propose des denrées à prix réduit et des ateliers « bien manger » en partenariat avec des bénévoles et des diététiciens ;
- l'épicerie solidaire étudiante de l'Université de Bretagne Sud (UBS) à Lorient, portée par l'association Skoazellañ, est ouverte à tous les étudiants sans condition de ressources, un public particulièrement fragile. Elle permet d'acheter des denrées alimentaires à bas prix, en privilégiant le vrac, le bio et les circuits courts ;
- l'épicerie sociale et solidaire de Lanester dispose de partenariats avec la Biocoop, l'AMAP Lanester et l'association Optim'ism qui permettent également la fourniture de produits labellisés bio, de saison et cultivés localement.

Un recours à l'aide alimentaire en augmentation

Près de 7 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire ont été recensés en 2020 en France (source : comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire). C'est près de trois fois plus qu'il y a dix ans, avec une forte augmentation pendant la crise de la Covid-19.

Le rapport 2025 des Banques Alimentaires de France met en évidence le profil des personnes accompagnées :

- 22 % des personnes aidées ont un emploi ;
- une personne sur cinq est à la retraite ;
- 46 % sont des personnes seules (+5 points par rapport à 2022) ;
- 71 % sont des femmes ;
- 1 foyer sur 3 est une famille monoparentale.

Il souligne également les grandes tendances depuis 2022 : les profils de personnes accompagnées sont de plus en plus hétérogènes, avec une augmentation de la précarité en milieu rural. Le budget est de plus en plus contraint par le poids du logement et les dépenses en eau et énergie. L'alimentation est une variable d'ajustement. D'autant plus que l'inflation a été particulièrement forte sur certains produits alimentaires (fruits et légumes, protéines animales, produits laitiers et féculents).

Points forts et limites

Le territoire bénéficie d'un réseau dense d'acteurs qu'ils soient institutionnels, associatifs, ou économiques. Les initiatives locales (épiceries solidaires, circuits courts) et la mobilisation des entreprises et des producteurs locaux couvrent tous les maillons de la toile alimentaire.

Cependant, la dépendance aux dons impacte les stocks et la qualité des denrées. L'accès à l'aide alimentaire est inégal : les zones rurales sont sous-dotées, avec une concentration urbaine. La logistique reste un maillon stratégique à renforcer.

3. Les activités alimentaires, leviers d'insertion socio-professionnelle avec 253 postes

La filière alimentaire est un support largement utilisé pour l'insertion professionnelle des plus fragiles. Deux types de structures y jouent un rôle clé :

- **les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)** qui visent à **favoriser le retour à l'emploi** de personnes en difficulté (chômeurs de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, etc.) via des parcours adaptés, combinant formation et mise en situation professionnelle. À l'échelle nationale, 35 % des chantiers d'insertion proposent des parcours en agriculture, pêche et espaces verts (Source IGAS) ;
- **les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)** offrent un **cadre de travail protégé et adapté** à des personnes en situation de handicap, leur permettant de développer des compétences tout en contribuant à l'économie locale. À l'échelle nationale, 36 % des ESAT proposent des activités de restauration et 23 % des activités de productions alimentaires (Source GESAT).

Au niveau local, ces structures s'inscrivent pleinement dans la **toile alimentaire territoriale**, en intervenant à tous les maillons de la chaîne : production, transformation, distribution et consommation. Leur présence dans la filière alimentaire locale se caractérise par une **diversité d'activités** et une **implantation géographique variée**.

La production : un ancrage fort dans le maraîchage biologique et l'élevage

Le **maraîchage biologique** et l'**élevage** représentent les principaux secteurs d'insertion. Les fermes maraîchères gérées par des SIAE ou des ESAT représentent une part significative de l'emploi salarié agricole local du territoire, avec une orientation marquée vers le **bio** et les **circuits courts**.

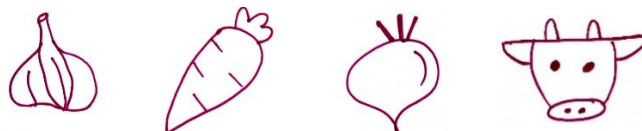
Structures d'insertion ayant des activités de production agricole sur le pays de Lorient-Quimperlé : 134 postes

Source : recensement Audélor

Activité	Nom de la structure	Commune(s)	Surface en hectare	Nombre de postes y compris encadrants	Gestionnaire
Maraîchage	Le Jardin de la Croizetière	Riantec, Port-Louis, Locmiquélic	2,5	17	Optim'ism - SIAE
Maraîchage	La ferme de Saint Urchaud	Pont-Scorff	6	34	Optim'ism - SIAE
Maraîchage	Les jardins solidaires de Kerbellec	Saint-Thurien	2	21	Optim'ism - SIAE
Maraîchage	La Lande Fertile	Moëlan-Sur-Mer	15	22	Optim'ism - SIAE
Maraîchage	La Ferme de Kerio	Caudan	6	19	ESAT Armor Argoat
Maraîchage	La Ferme de Trévidel	Kervignac	3	2	Optim'ism - SIAE
Maraîchage	La Ferme apprenante de Kerguer	Lanester	1	5	Optim'ism - SIAE
Élevage	La Ferme de Trévalot	Scaër	55	14	ESAT Claude Martinière

Les surfaces agricoles exploitées par les acteurs de l'insertion représentent 90,5 hectares soit 0,14 % de la surface agricole utile du pays de Lorient-Quimperlé. Les structures disposent de 134 postes ce qui représente environ 20 % des effectifs salariés du secteur. La plupart de ces espaces proposent des animations pédagogiques et citoyennes autour de l'alimentation. La Ferme apprenante de Kerguer a également pour objectif de former de futurs professionnels du maraîchage.

La majorité des productions réalisées par ces structures est distribuée via la vente directe ou viennent approvisionner des restaurations collectives : La lande fertile approvisionne la restauration scolaire de Quimperlé Communauté, la production de La Ferme de Kerio est utilisée par la cuisine de l'ESAT Alter Ego et la cuisine centrale d'Agora Services.



La transformation : des ateliers au service de l'emploi et des circuits courts

Les activités de transformation (légumeries, boucheries, mareyage, conserveries) permettent de **créer de la valeur ajoutée locale** tout en offrant des **parcours qualifiants** aux publics accompagnés. 91 postes sont dédiés à ces activités.

Structures d'insertion ayant des activités de transformation sur le pays de Lorient-Quimperlé

Activité	Nom de la structure	Commune	Effectif	Gestionnaire
Légumerie	ESAT Kerhoas Services	Larmor-Plage	—	APAJH
Boucherie – charcuterie	ESAT Claude Martinière	Scaër	13	ESAT Claude Martinière
Mareyage	Les Paniers de la mer	Lorient	16	—
Conserverie	ESAT Alter Ego	Hennebont	12	ADAPEI
Conditionnement	ESAT Alter Ego	Hennebont	50	ADAPEI

Source : recensement Audélor

Les produits de la mer travaillés par les Paniers de la mer sont destinés aux banques alimentaires qui les redistribuent aux personnes en précarité alimentaire (cf. chapitre précédent).

La conserverie de l'ESAT Alter Ego développe sa propre gamme de produits, mais propose également des prestations à des transformateurs locaux. C'est le cas de la conserverie basique qui confie la préparation des ingrédients, la découpe des légumes, la mise en pot ainsi que l'étiquetage à l'ESAT Alter Ego.

La consommation : des lieux engagés pour une alimentation accessible

Les structures d'insertion interviennent aussi dans la **restauration**, en proposant des **produits locaux et solidaires** à un public large via des prestations traiteurs et un restaurant ouvert au public. D'autre part, les cuisines centrales des ESAT Armor Argoat et Alter Ego approvisionnent quotidiennement des divers établissements de l'ADAPEI (ESAT, IME, foyer, SAAD...). 29 personnes travaillent sur ces activités.

Structures d'insertion proposant des activités de consommation sur le pays de Lorient-Quimperlé

Source : recensement AudéLor

Activité	Nom de la structure	Commune	Effectif	Gestioneur
Restauration / Cuisine centrale / Traiteur	ESAT Armor Argoat	Caudan	17	ADAPEI
Cuisine centrale / Traiteur	Alter Ego ESAT	Hennebont	12	ADAPEI

Source : recensement Audélor

Le territoire compte par ailleurs 2 restaurants inclusifs qui emploient des personnes en situation de handicap : Le Mesclun à Lorient et Ty Pouce à Quimperlé. Ces établissements travaillent majoritairement en circuit court, avec des produits bio de saison.

Les structures d'insertion en lien avec la toile alimentaire sur le pays de Lorient-Quimperlé



L'implication des SIAE et des ESAT dans la toile alimentaire du pays de Lorient-Quimperlé révèle plusieurs **atouts majeurs** :

- **renforcement des circuits courts** : les produits issus de ces structures sont majoritairement **vendus en direct** (AMAP, marchés, restaurants solidaires), réduisant les intermédiaires et favorisant une **économie circulaire** ;
- **dynamique territoriale** : ces initiatives **créent du lien** entre acteurs économiques, institutions et citoyens, en sensibilisant à une alimentation **durable et solidaire** ;
- **innovation sociale** : elles démontrent que la filière alimentaire peut être un **levier d'inclusion**.

Défis à relever :

- **pérenniser les financements** : les structures d'insertion dépendent de subventions publiques ou de partenariats fragiles ;
- **former aux métiers de demain** : adapter les compétences aux **nouvelles attentes** (transition écologique, numérique, etc.) ;
- **élargir les débouchés** : développer des **partenariats avec la grande distribution** ou les collectivités pour sécuriser les volumes écoulés.



Annexes

Acteurs principaux dans les processus de sélection et de reproduction dans les filières bovines, porcines et avicoles

	Étape 1 : grands-parents	Étape 2 : parents	Étape 3 : commercialisation
Bovins 	Souches majoritairement françaises Acteurs publics : - INRAE - Institut de l'Élevage (Idele) Acteurs privés principaux : - Genus (UK) - Semex (Canada)	Coopératives d'éleveurs essentiellement françaises : - Genes Diffusion (Fr) : antenne à Mellac - Synetics, filiale d'Innoval (Fr) et de Masterrind (All) - Aviagen filiale d'EW Group (All)	Coopératives d'éleveurs : - Gènes Diffusion (Fr) : antenne à Mellac - Synetics, filiale d'Innoval (Fr) et de Masterrind (All)
Porcs 	Souches majoritairement importées Acteurs publics : - INRAE - Institut du Porc (IFIP) Acteurs privés principaux : - Genus (UK) - Topigs Norsvin (PB/DK)	Centres de sélection : - IFIP - Nucleus, filiale de Genus (UK) - Cooperl	Coopératives d'éleveurs : - Cooperl - Le Gouessant
Volailles 	Souches quasi exclusivement importées Acteurs publics : - INRAE - Institut Technique Avicole (ITAVI) Acteurs privés principaux : - Hendrix Genetics (PB) - Aviagen filiale d'EW Group (All)	Centres de multiplication privés : - Hendrix Genetics (PB) - Aviagen filiale d'EW Group (All)	Couvoirs : - Gallina (Fr) - Le Sayec à Caudan (dindes)

Les quatre dimensions de la présomption de la précarité alimentaire

Dimension	Indicateurs	Sources
Contraintes économiques Ressources économiques restreintes ne permettant pas de se procurer une alimentation choisie et de qualité	Médiane du revenu disponible par unité de consommation	Insee, Filosofi 2021
Environnement alimentaire appauvri Accès physique contraint à des lieux d'approvisionnement alimentaire	Taux de non motorisation des ménages	Insee, RP 2022
	Distance d'accès par la route vers la GMS la plus proche	Insee, BPE 2024
	Périmètre de la ville alimentaire de proximité	Insee, BPE 2024
Information alimentaire insuffisante Manque d'informations et/ou de compétences pouvant limiter la qualité de l'alimentation	Accessibilité potentielle localisée à l'offre de soins	Drees, 2023
	Part des personnes non scolarisées de 15 ans ou plus titulaires au plus d'un brevet des collèges	Insee, RP 2022
	Densité de l'offre de conseil en alimentation santé et nutrition (généralistes, diététiciens, centres de santé) pour 1 000 habitants	Insee, BPE 2024
Isolement social Solitude, manque de soutien social et/ou exclusion sociale pouvant conduire à un appauvrissement alimentaire	Taux de chômage des 15-64 ans	Insee RP 2022
	Part des ménages monoparentaux	
	Part des ménages d'une seule personne	
	Part des jeunes non insérés	
	Part des plus de 75 ans	

À noter

La méthode est décrite de manière détaillée sur le site du projet Obsoalim34 (observatoire des solidarités alimentaires de l'Hérault) : <https://diagnostic.obso-alim.org/methode-de-calcul>.

Indicateurs de risque de précarité alimentaire par commune

Niveau de risque	Libellé commune	Contraintes économiques	Isolement social	Environnement alimentaire appauvri	Information alimentaire insuffisante	Indice de présomption de précarité alimentaire
le plus élevé	Gâvres	0,79	0,76	0,54	1,00	3,09
	Quistinic	0,88	0,56	0,53	0,87	2,84
	Bubry	1,00	0,54	0,41	0,78	2,74
	Guilligomarc'h	0,98	0,38	0,60	0,70	2,66
	Scaër	0,92	0,47	0,41	0,80	2,59
élevé	Lorient	0,97	0,60	0,34	0,62	2,53
	Lanvaudan	0,91	0,32	0,53	0,68	2,44
	Querrien	0,88	0,43	0,51	0,61	2,43
	Lanester	0,92	0,52	0,36	0,62	2,42
	Saint-Thurien	0,90	0,32	0,40	0,74	2,36
	Bannalec	0,84	0,42	0,39	0,70	2,35
	Locunolé	0,87	0,24	0,52	0,72	2,35
	Inguiniel	0,94	0,28	0,49	0,63	2,32
	Port-Louis	0,64	0,57	0,35	0,75	2,31
	Hennebont	0,84	0,55	0,28	0,61	2,28
	Arzano	0,88	0,28	0,47	0,64	2,26
	Riantec	0,70	0,43	0,39	0,67	2,20
moyen	Quimperlé	0,79	0,50	0,35	0,52	2,15
	Tréméven	0,73	0,29	0,40	0,67	2,08
	Inzinzac-Lochrist	0,77	0,33	0,38	0,60	2,08
	Le Trévoux	0,69	0,23	0,42	0,69	2,03
	Locmiquélic	0,67	0,49	0,26	0,58	1,99
	Plouay	0,78	0,31	0,34	0,57	1,99
	Cléguer	0,71	0,28	0,39	0,59	1,97
	Sainte-Hélène	0,63	0,17	0,44	0,71	1,96
	Moëlan-sur-Mer	0,56	0,39	0,37	0,60	1,93
	Riec-sur-Bélon	0,63	0,32	0,36	0,61	1,92
	Groix	0,81	0,58	0,33	0,18	1,90
	Languidic	0,72	0,21	0,39	0,57	1,89
bas	Quéven	0,59	0,30	0,35	0,59	1,83
	Clohars-Carnoët	0,45	0,43	0,35	0,58	1,81
	Nostang	0,66	0,22	0,36	0,56	1,81
	Caudan	0,61	0,30	0,35	0,53	1,78
	Plouhinec	0,56	0,31	0,31	0,60	1,78
	Merlevenez	0,67	0,22	0,30	0,56	1,75
	Mellac	0,64	0,27	0,36	0,43	1,71
	Pont-Scorff	0,66	0,22	0,24	0,56	1,69
	Ploemeur	0,31	0,46	0,37	0,52	1,66
	Rédéné	0,57	0,15	0,40	0,51	1,64
le plus bas	Brandérion	0,66	0,15	0,34	0,43	1,59
	Calan	0,64	0,04	0,29	0,58	1,55
	Baye	0,57	0,17	0,28	0,48	1,50
	Gestel	0,50	0,21	0,34	0,44	1,49
	Guidel	0,32	0,28	0,33	0,52	1,45
	Kervignac	0,51	0,16	0,30	0,45	1,41
	Larmor-Plage	0,00	0,44	0,37	0,53	1,34

Liste des personnes rencontrées dans le cadre de la démarche sur la toile alimentaire

Entreprise/organisme	Personnes rencontrées
5 Degrés Ouest	Alexis Taugé
ABAPP (Association Bretonne des Acheteurs des Produits de la Pêche)	Jennifer Leroux
Agora 2R	Alain Le Moullec
Apak	Éric Guygniec
Auchan achats marée	Xavier Labergère
Biocoop Les 7 épis	Mikael Coraller
Capitaine Houat/Cook	Benoit Besson, Amaury Delepinau
CDPMEM 56	Jean Piel
Celtic Ostréicole	Jacques Nicolas
Celtys (Groupe LDC)	David Foucault
Chamard	Romain Chamard
Chambre agriculture - Résagri	Julie Benoit-Brémont
Chambre agriculture - Territoire de Hennebont	Astrid Van der Hecht
Christien Viandes	Frédéric Christien
Cité Marine	Éric Le Henaff
Côte d'Ambre	Laurent Tréguier
Couvoir Le Sayec	Claire Le Bihan et Jérôme Noirault
Cuisine centrale de Lorient	Carole Vasseur
EARL Ar Voustoer	Thibault Le Masle
EARL de Légevin	Jean-François Bréhaut
EARL de Locunolé	Anthony Kervorgant
EARL Le Floch	David Le Floch
EARL Le Fouler	Eric Le Fouler
Établissements Fraval	André Fraval
Eurial (groupe Agrial)	Olivier Grosjean
EURL Brisoual	Sébastien Brishoual
Ferme de Kerhervy / Marché de Kerhervy	Florence et Ghislain Aminot
Ferme de Keryvon / SARL Armoric Volailles	Patrice Guégan
GAEC Les Simones	Christophe Godineau, Léo Flipon, Marine Beunardeau, Benoît Wathelet
GAEC De la Ria	Anne-Françoise Le Bihan
GAEC du Gros Chêne	Hélène Ezanno
Galliance (Terrena)	Nicolas Eymeoud, Céline Caillet, José Ferreira
GPAL	Isabelle Lucas
Groix Haliotis	Erwan Tonnerre
Happy Agri	Jean-Louis Kerdelhue
Kolibri Food Concept	Samuel Geranger
La Cambuse	Étienne Le Saint
La Capricieuse	Anthony Sanséou
La ferme aux 10 vaches	Anne-Gaelle Le Hen
Entreprise/organisme	Personnes rencontrées
La ferme de Penhaudan	Erwan Barzic

Laiterie de Kerguillet et Fromagerie d'Arvor	Daniel Tessier
Les Cuisinés d'Armor	Marc Burban
Les jardins de Brangoulo	Alexandre Sahal
Les truites de Pont-Scorff, le Bois du Crocq	Michel Verron
LJR Moules de Groix	Julien Romagné
Lorco (Terres de l'Ouest)	Sébastien Bigot
Magasin de Beg Runio / GAEC Le Moulec	Véronique Le Moulec et Carole Le Mouellic
Minoterie Dréan	Morgane Dréan
Moulin Marée	Florence Allain
Nueva Pescanova	Laurent Descherre
OP Bretagne Sud	Franck Evrat
OPAM (Organisation des Premiers Acheteurs du Morbihan)	Dominique Ciarovola
Optim'ism	Max Schaffer
Panier de la Mer	Sébastien Pétilion
Peny	François Sagry
Scapêche	Jean-Pierre Le Visage
SCEA du Marais	Jean-Marc Le Clanche
SCEA Hellegouarch	David Hellegouarch
SCEA Kerhervé	Guy Kerhervé
SEM Keroman	Olivier Le Nezet, Yonel Madec, Andès Mejía
So Breizh	Nathalie Carof
STEF Seafood	Cyril Merlin
Thaeron	Jo Thaeron et Yoan Thaeron
Tia Marée	Damien Le Doussal
Top Atlantique	Alexandre Finet
Ty Producteurs	Youenn Le Blimeau
Uncle Breizh	Benjamin Lambret
Vergers de Kermabo	Sébastien Le Romancer



12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Suivez-nous



Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

